

Canal

le journal de Pantin

N° 236 - mars 2015



TRANSPantin, c'est quoi ?
Réponses dans
l'agenda central

À LA UNE Rénovation énergétique

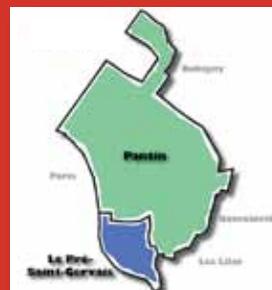
Page 20



**Rwanda/
Cambodge**
Le livre des
Ambassadeurs
Page 18



**Association
Coup de main**
Solidarité et
développement
durable
Page 32



**Elections
départementales**
Les 22 et 29 mars
2015
Page 10

sommaire n° 236

4/13 Vivre à Pantin

- 2 Le clin d'œil de Faujour
- 4 En bref et en images
- 6 Fernand Lainat n'est plus.
- 10 Élections départementales
- 12 Permis chiens dangereux
- 13 Mise aux normes handicapés
- 14 Des écoles Charlie
- 16 Conseil des Jeunes Pantinois
- 18 Les Ambassadeurs au Rwanda et au Cambodge

20/24 À LA UNE : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

25/29 Pantin avance

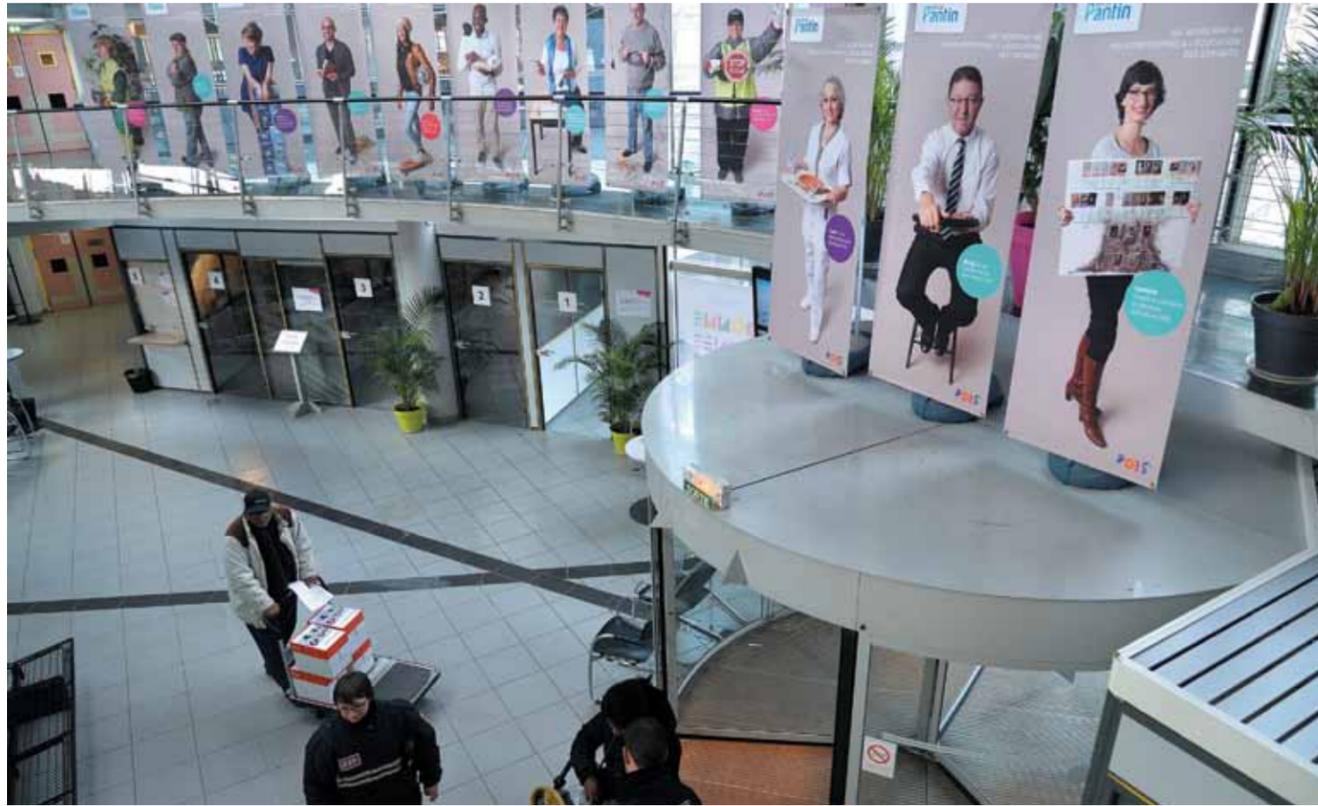
- 25 Travaux de la gare RER
- 26 Travaux 7-Arpents et Vaucanson
- 28 Centres médicaux

30/39 Ça, c'est Pantin

- 30 TRANSPantin
- 32 L'association Coup de main
- 35 La semaine des droits de la femme
- 36 Tribunes politiques
- 38 L'école de foot

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél.: 01 49 15 40 36. Fax: 01 49 15 73 28. E-mail: canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication: Bertrand Kern. Rédacteur en chef: Serge Bellaïche. Rédactrice en chef adjointe: Patricia de Aquino. Directeur artistique: Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction: Cécile Demars. Rédacteurs: Alain Dalouche, Anne-Laure Lemmancel, Cécile Grès, Julie Lacourt, Emmanuel Violet. Maquettiste: Bruno Chevreau. Photographes: Gil Gueu, Elodie Ponsaud, Toufik Oulmi. Impression: imprimerie de Compiègne. Nombre d'exemplaires: 31 000. Diffusion: ISA +. Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Pour contacter la mairie: ☎ 01 49 15 40 00





↑ Au Centre administratif, le début de l'année a été marqué par l'**exposition sur les métiers** réalisée par la Direction de la communication. Plus de 25 métiers différents en lien avec l'éducation exercés par les agents municipaux.



↑ Remise des **médailles du travail** aux Pantinois méritants le 6 février dernier dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Louis Gance, Pantinois tenace, → a fêté son centenaire le 2 février dernier. Remarquablement entouré.



← Comme chaque année, grand succès pour le repas des retraités, le 21 janvier dernier, au Chalet du Lac à Vincennes.



← Une nouvelle édition de la **randonnée pédestre Les Forts de la corniche**, organisée par Le Cyclospor, a eu lieu le 25 janvier dernier.



Myriam El Khomri, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la ville, a rencontré les médiateurs de rue le 16 janvier. ↓



↑ **Match amical exceptionnel** le 21 février dernier au stade Charles Auray entre l'équipe U-19 féminine du Paris Saint-Germain et l'équipe U-15 masculine du CMS Football Pantin. Cette dernière l'emporte par 2 buts à 1 à l'issue d'une rencontre très agréable.



Nous sommes Charlie

Unis pour la liberté

Le 8 janvier, tous les élus du conseil municipal, par la voix des présidents de groupe et des têtes de liste, ont signé une déclaration commune en réaction aux actes terroristes afin que cette déclaration soit publiée sur le site Internet de la ville et marquer ainsi, dans de telles circonstances, l'unité sans faille de la communauté républicaine.

NOUS SOMMES
CHARLIE

« Face à l'horreur de l'acte terroriste commis hier au siège du journal Charlie Hebdo, toutes et tous les élu-e-s du conseil municipal de Pantin, majorité et opposition confondues, sont unanimes et solidaires pour rendre hommage aux victimes de cette barbarie et exprimer notre soutien à toutes les familles et proches des victimes. L'heure est au sang-froid, à l'unité nationale et de tous les Pantinois contre le terrorisme d'où qu'il vienne. Au-delà de nos divergences politiques, nous sommes unis pour dénoncer avec force, l'atteinte sans précédent faite à la liberté d'expression, à la liberté de conscience, au droit à l'information, sans lesquelles il n'y a ni République, ni démocratie, ni État de droit. Et c'est bien la liberté, l'égalité et la fraternité qui fondent notre socle commun et nous rassemblent. Uni-e-s autour des valeurs et principes de notre République laïque, nous nous battons pour une

société plus ouverte, plus tolérante où chaque citoyen trouve sa place. Ce sont ces valeurs profondément inscrites en nous et que nous devons défendre, contre l'obscurantisme et l'intolérance.

Vive la Liberté, vive la République, vive la France !

Au nom de tous les élu-e-s municipaux pantinois, **Nadia Azoug**, Tête de liste Europe Ecologie Les Verts-Ecologistes et Citoyens **Geoffrey Carvalhinho**, Président du groupe UMP-UDI-Modem **Jean Chrétien**, Président du groupe Socialiste, Citoyen et Apparenté **Jean-Pierre Henry**, Président du groupe Pantin à gauche, l'humain d'abord - Front de Gauche **Pierre Pausicls**, Président du groupe Radical de Gauche, Pantin Ecologie www.ville-pantin.fr/unis_pour_la_liberte.html#sthash.DSTSi1Sp.dpuf



Pour que vive la République

Dans la suite de ces événements tragiques, le maire a souhaité réunir sous son haut patronage les responsables pantinois des cultes catholiques, protestants, juifs et musulmans afin, qu'ensemble, ils proclament leur attachement à la République et la laïcité, à travers la signature d'un texte « Pour que vive la République ».

Les premiers signataires :

Cyril ELCABACHE
Président de Ohel Yossef,
Association Israélite de Pantin

M'hammed HENNICHE
Président de la Fédération
Musulmane de Pantin

Julien GUERIN
Représentant le Conseil Pastoral
Sainte-Marthe

Pascal PAYEN-APPENZELLER
Président de l'Église Protestante
Unifiée de France de Pantin

Rav BRAHAM
Rabbin de la Synagogue Ohel Yossef

Youssef AHMADA
Imam de la Ligue Amicale de Culture
et de Recherche Scientifique

Islam BADRUL
Imam de l'Association Socioculturelle
du Bangladesh de Pantin

Guy BALLESTIER
Pasteur de Pantin - Le Pré Saint-Gervais

Mustafa BARIS
Imam du Centre Culturel Islamique Turc

Gilbert BENLOLO
Président du Centre Communautaire Beth-El

Mimoum CHAOUCH
Président Association Culturelle et Fraternité

Jean-Pierre DALENS
Curé de l'Église Saint-Germain

Sefer DEMIRCI
Président de l'Association du Centre
Culturel Islamique Turc de Pantin

Abdulrahman DRAME
Imam de Pantin

Xia JIAN MING
Représentant l'Église Protestante
Évangélique Chinoise - France

Mohamed KABIR
Président de la Ligue Amicale de
Culture et de Recherche Scientifique

Said KEDIDI
Président de l'Association des
Musulmans de Pantin

André MAMAN
Vice-Président de Ohel Yossef,
Rabbin Nessim DAYAN
Directeur du groupe scolaire Les Benjamins

Jacques RIERA
Curé de l'Église Sainte-Marthe

Mollah Mohamed SHAMIM
Président de l'Association Socioculturelle
du Bangladesh de Pantin

Dr Jacob SIMONY
Représentant de l'association
Chomer Emonim



Nous, acteurs de la vie intellectuelle, culturelle, culturelle de Pantin, affirmons notre attachement indéfectible à la République et à ses valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité et aussi la laïcité qui permet le libre exercice des doutes et des croyances.

À ce titre, nous condamnons sans aucune ambiguïté les attentats barbares et meurtriers des 7, 8 et 9 janvier à Charlie Hebdo, à Montrouge et au supermarché Hypercacher de la Porte de Vincennes, qui ont enlevé la vie de 17 filles et fils de France.

À ceux qui propagent cette haine, nous disons qu'ils nous trouveront toujours sur leur chemin pour les combattre.

Disparition

Fernand Lainat, ancien maire de Pantin

Fernand Lainat est décédé le 14 janvier dernier à l'âge de 90 ans. Il avait été maire de Pantin de 1968 à 1977, une époque charnière, à la fois pour la ville et pour le parti communiste dont il fut un militant actif et un cadre important en tant que secrétaire de la section locale à partir de 1965.

Fernand Lainat prend ses fonctions pendant les trente glorieuses. Mais le premier choc pétrolier n'est pas loin et, au début des années 70, Pantin, comme d'autres villes de la couronne parisienne, doit déjà faire face à un vaste mouvement de désindustrialisation. Pour le Parti, c'est le début du déclin. L'électorat communiste s'évapore doucement avec les usines qui quittent la commune. Les délocalisations de l'époque consistent à déplacer les sites industriels de quelques dizaines de kilomètres, là où les terrains sont moins chers, au milieu des champs parfois ou dans les villes nouvelles comme à Cergy, dont l'État encourage le développement. Le chômage, inconnu jusqu'alors en région parisienne, commence à étendre son ombre. « Je vois de plus en plus de cadres et de techniciens venir me demander si je connais un emploi », déclare Fernand Lainat au journal *Le Monde* en mars 1974. Le phénomène reste encore modéré : il n'y a que 997 chômeurs recensés à Pantin en 1973, même si leur nombre a augmenté de 57 % par rapport à l'année précédente, note le journal.



Fernand Lainat (au centre) au cours d'une visite de chantier de la construction du Centre national de la danse.

Lucide et humble

« Fernand Lainat s'était positionné en maire de transition », a estimé Bertrand Kern, maire de Pantin, dans un discours en hommage au disparu devant le conseil municipal. Elu en 1968, après la disparition soudaine de Jean Lolive, passant le flambeau à Jacques Isabet en 1977 alors qu'il avait conduit la liste d'union de la gauche à un véritable triomphe avec 69,17 % des voix, « il n'était pas homme à s'accrocher au pouvoir », a poursuivi le maire, avec une petite pique à l'adresse de ces élus qui, parfois, peinent à accepter l'idée de laisser la place. « Lucide et humble, il a fait le constat que les responsabilités assumées pendant neuf ans l'avaient éprouvé, mais il n'a pas été seulement un trait d'union entre deux grandes figures du communisme pantinois », a conclu Bertrand Kern en évoquant son bilan en matière de logement, d'équipement culturel et sportif, à une époque où il fallait avancer à marche forcée dans ces domaines. On doit à Fernand Lainat la construction de trois écoles, de deux gymnases, d'une bibliothèque, de la maison de l'enfance et du bâtiment administratif qui abrite aujourd'hui le Centre national de la danse. C'est aussi sous sa mandature qu'est édifié le grand ensemble de l'îlot 27.

Homme de convictions

Ceux qui l'ont connu gardent le souvenir d'un homme de convictions. Machiniste receveur au dépôt RATP de Flandres dans

les années 50, il est élu CGT et anime dans l'entreprise une cellule du Parti communiste, qu'il a intégré en 1956. Jacques Isabet

Remise de trophée lors d'une compétition d'athlétisme.



se souvient de sa présence et d'une voix puissante : « Il percutait son auditoire, c'était un homme de masses », raconte l'ancien maire qui, avant d'être son adjoint à la mairie puis son successeur, l'a longtemps côtoyé en tant que militant. Ils ont affronté ensemble la direction de la RATP soucieuse de réduire l'influence du PC dans les années 60. « Lainat était pour la politique au cœur de l'entreprise », poursuit

Jacques Isabet qui se rappelle aussi d'une période très intense sur le plan national. « Nous militions pour la paix en Algérie. » Ils vivent ensemble les périodes de grande tension entre le PC et le pouvoir du Général de Gaulle, après le massacre du 17 octobre 1961 qui se solde par la mort d'une centaine de manifestants algériens et la répression sanglante contre des syndicalistes au métro Charonne, le 8 février 1962. Longtemps habitant des Courtilières, Jacques Lainat s'était retiré dans l'Allier, sa terre d'origine, après être redevenu simple conseiller municipal jusqu'en 1983.

Emmanuel Violet

Le temps des usines

La mémoire de Fernand Lainat est associée au temps où Pantin était une des plus grandes villes ouvrières de la région parisienne. Jusqu'au début des années 80, on y trouve encore la fine fleur de l'industrie mécanique, portée par le développement de l'automobile et les besoins de renouvellement d'infrastructures publiques avec des entreprises comme Marchal Phares, Marchal Forges (équipement automobile), Spiros (construction mécanique), Polymécanique (filiale de Motobécane), Coq France (transformateurs blindés). Chemin des Vignes, rue Cartier Bresson, rue Denis Papin : ces noms ne raisonnent aujourd'hui qu'aux oreilles des plus de 60 ans. Pour les militants communistes des années 60, comme Fernand Lainat, elles ont un lourd parfum de nostalgie. « Pour distribuer des tracts dans ces rues où se croisaient chaque jour des milliers d'ouvriers, il fallait venir tôt le matin à une dizaine au moins si l'on voulait ne pas rater trop de monde », se souvient son successeur à la mairie Jacques Isabet. Les usines ont l'une après l'autre quitté la commune ou disparu et, avec elles, c'était le socle du parti communiste qui s'en allait.

DÉRATISATION
Stop aux rats

La campagne de dératisation de la ville se déroulera du **13 au 17 avril** : réseaux et bâtiments publics feront l'objet d'un traitement. Il est conseillé aux particuliers de programmer, durant la même période, l'intervention d'une société spécialisée à leur domicile. Les propriétaires d'immeubles ou d'établissements privés doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs. Ils doivent obturer ou grillager toutes les ouvertures susceptibles de leur donner accès et tenir constamment en bon état d'entretien ces dispositifs de protection.



CALENDRIER
Audacieuse initiative

Le Pantin volley a édité un calendrier de charme. L'objectif est louable : financer les projets des jeunes du club.

Les joueuses de l'équipe seniors à l'origine de l'initiative ont joué le coup avec une belle dose d'humour. Quelques exemplaires de ce calendrier 2015 sont encore disponibles (10 € l'unité).

Pour commander
☎ 06 75 04 92 01

Email :
info@pantinvolley.fr



vivre à Pantin

ASSOCIATION
Retour à l'emploi

Pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, un accompagnement individualisé existe dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Une nouvelle structure, l'association Ensemble pour l'Emploi, porte le PLIE et a emménagé dans les locaux d'Est Ensemble début 2015.

● **P.L.I.E Ensemble pour l'emploi**
100, avenue Gaston-Roussel
93230 Romainville ☎ 01 84 74 02 60
Email : Ensemble pour l'emploi

FÊTE
Saint-Patrick

À l'occasion de la fête du saint patron de l'Irlande, le groupe Sheraf animera la soirée du Quotidien de sa musique aux influences celtiques. Consommations aux tarifs habituels.

Mardi 17 mars, à partir de 19.00
Le Quotidien 80, avenue du Général-Leclerc ☎ 01 57 14 67 91

INSCRIPTIONS
Noces d'or, de platine, de diamant

Les Pantinois qui souhaitent célébrer leurs noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans) ou de platine (70 ans de mariage) en mairie peuvent s'inscrire jusqu'au **30 avril 2015** au CCAS.

La cérémonie aura lieu le **samedi 13 juin** à l'hôtel de ville.

● **Centre communal d'action sociale (CCAS)**
Centre administratif
84/88, avenue du Général-Leclerc ☎ 01 49 15 45 66

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de **8.30 à 12.30** et de **13.30 à 17.30**

Jeudi de **8.30 à 10.30** et de **13.30 à 17.30** Mardi 17 mars, à partir de 19.00

Le Quotidien 80, avenue du Général-Leclerc ☎ 01 57 14 67 91



COURIR
Préparez les foulées

L'association La Place, créée en juin 2013 au quartier des Quatre-Chemins, organise des footing hebdomadaires le long du canal de l'Ourcq, tous les mardis à **19.00**. Cette activité gratuite est proposée aux personnes qui n'ont pas envie de courir seules.

« C'est plus motivant de courir à plusieurs et on se sent en sécurité », explique Nassima, 37 ans, habitante du quartier. « On court 1 heure maximum et on essaie de trouver un rythme commun », précise Sibylle, 27 ans. « On commence à se préparer pour les Foulées pantinoises (10 km). L'an dernier, j'ai fait 1 h 02 ; cette année, je vise les 50 min. ! », raconte Sarah, 31 ans.

Les prochaines Foulées pantinoises se dérouleront le dimanche 31 mai.

● Pour rejoindre le groupe, envoyez un mail ou un message sur la page Facebook [La Place Pantin], en laissant votre numéro pour être rappelé.



CRÊPERIE LE BLÉ NOIR

42, rue Hoche à Pantin

vous accueille tous les midis

du **LUNDI au VENDREDI**
et le **JEUDI et VENDREDI soir**

FORMULE du midi : **8,60 €** (bolée offerte)

FORMULE du soir : **15,90 €**

(apéritif, boisson et café compris)

CLINIQUE OSTÉOPATHIQUE IPEO
5-13 rue Auger, 93 500 Pantin
01 48 44 09 44

Lundi au vendredi : 9h-13h et 14h30-18h30
Samedi : sur rendez-vous.

BILAN OFFERT
LORS DE VOTRE PREMIÈRE VISITE À LA CLINIQUE IPEO

Que vous souffriez d'un mal de dos, d'une sciatique, de douleurs musculaires, articulaires ou encore de troubles du sommeil, vous pouvez consulter un ostéopathe.

Lors de votre première visite, votre praticien établit le diagnostic en prenant en compte le corps humain dans son ensemble.

Votre ostéopathe applique alors des techniques ciblées destinées à corriger ces troubles et ainsi vous sentir mieux.

www.institut-ipeo.fr

Les soins proposés ne se substituent en aucun cas à un traitement médical en cours mais sont parfaitement complémentaires. Institut Privé d'Enseignement Ostéopathe agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

ville de
Pantin

LES 27, 28 ET 29 MARS 2015

10 ATELIERS OUVERTS
QUARTIER QUATRE-CHEMINS

EXPO-VENTE VISITE & WORKSHOPS

MAISON REVEL
LA RÉSERVE DES ARTS

WWW.JOURNEESDESMETIERSDART.FR

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Elections départementales

Scrutin des 22 et 29 mars

Les Pantinois, comme l'ensemble des Français, sont appelés aux urnes les 22 et 29 mars prochains pour élire les hommes et les femmes qui seront en charge des affaires de la Seine-Saint-Denis pour les six années à venir.

Il y a du changement dans l'air. En pratique, il s'agit, comme auparavant, d'élire des représentants publics à la tête du département. Mais, les « cantonales » deviennent les « départementales ». La nouvelle appellation est plus fidèle à la réalité : le conseil général se transforme en conseil départemental et les conseillers généraux deviennent donc des conseillers départementaux. Il n'y a cependant pas que les noms qui changent. Jusqu'à présent, les contingents d'élus étaient renouvelés par moitié tous les trois ans. Ils seront désormais choisis en une seule fois, toujours au suffrage universel direct à deux tours, et pour une période de six ans.

Un homme, une femme

L'introduction de la parité est également un fait nouveau important. On n'élit plus pour chaque canton, un homme ou une femme mais des binômes composés d'une personne de chaque sexe, chacune secondée par un remplaçant de même sexe.

Enfin, si les cantons continuent à être l'unité de base du découpage électoral, les déséquilibres dont ils souffraient, certains trop peuplés, d'autres presque vides en comparaison, ont été corrigés. Les 4649 cantons à l'origine n'avaient jamais été remaniés jusqu'à une période très récente, ce qui avait abouti à des

Désormais, Pantin et le Pré-Saint-Gervais forment un seul et même canton.



Le Pré-Saint-Gervais

écarts de population spectaculaires. Après réforme du gouvernement actuel, le nombre en a été ramené à 1995 et l'écart démographique le plus important d'un canton à l'autre ne peut excéder 20 %. Désormais, Pantin et le Pré-Saint-Gervais forment un

seul et même canton représenté par deux conseillers départementaux. Par ailleurs, puisqu'on en élit deux par canton, le nombre d'élus progresse légèrement, passant de 3863 à 3990.

Une nouveauté à signaler à qui souhaite exprimer un désaccord sur les options de vote qui lui sont offertes, sans être pour autant rangé dans ceux qui ont choisi de ne pas se rendre aux urnes : les votes blancs sont désormais pris en compte.

Des responsabilités clés

Pour le reste, les nouveaux conseillers départementaux continuent à assumer des responsabilités qui intéressent de près la vie quotidienne du citoyen. Le département réunit en effet des fonctions clés dans les domaines de l'action sociale, de l'autonomie des personnes, des collèges, de la solidarité, du transport...

Emmanuel Violet



Petite enfance : crèche départementale des Courtilières



Transport : la ligne T3 du tram, qui relie la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières

vivre à Pantin

En pratique

► **Horaires** : les bureaux de vote sont ouverts de 8.00 à 20.00.

► **Mode de scrutin** : suffrage universel direct, scrutin binominal à deux tours. Pour être élu au premier tour, il faudra avoir réuni la moitié des suffrages et le quart des inscrits. Si cette condition n'est pas remplie, un second tour est organisé, où sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix, ce qui rend encore possibles les triangulaires. La victoire est alors accordée à la majorité relative, le fait de réunir plus de votes que ses concurrents, sans condition de seuil.

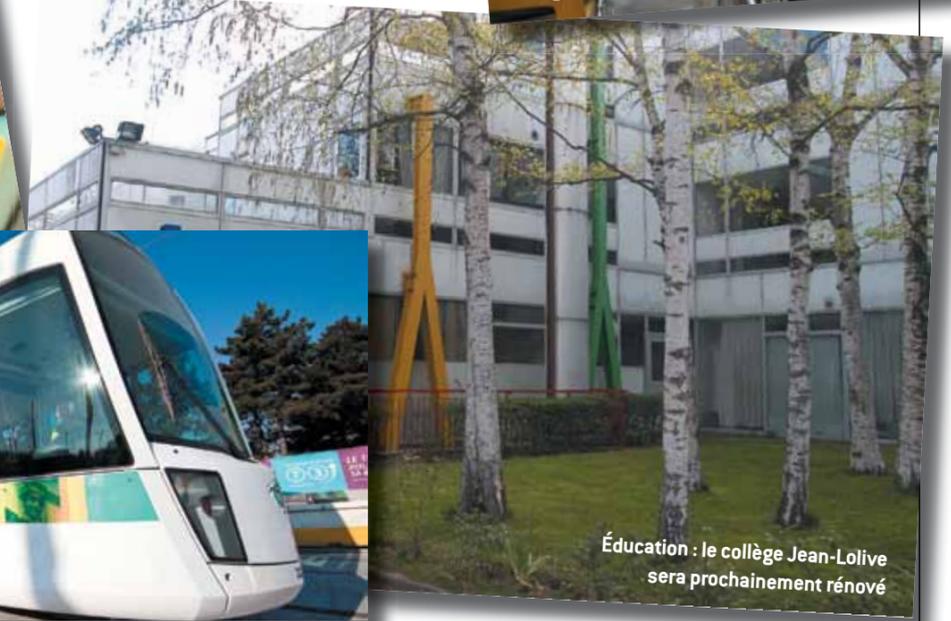
► **Formalité** : une pièce d'identité et la carte d'électeur à présenter à l'entrée du bureau de vote.

► **Secret** : à noter que le passage par l'isoloir muni de l'ensemble des bulletins des candidats en lice est obligatoire au nom du secret du vote.

► **Volontaires**. Comme toujours, les volontaires scrutateurs peuvent se signaler au président de chaque bureau de vote. Ils participeront au dépouillement des votes et leur contribution citoyenne est toujours très appréciée.

Procuration : il suffit de se présenter muni d'une pièce d'identité au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail afin de valider sa demande, ou à l'étranger dans le consulat le plus proche. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune. Attention à bien tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie pour que le document arrive à temps dans les

Les principales compétences du département



Solidarité : action en direction des personnes âgées, handicapées, en situation de précarité...

Éducation : le collège Jean-Lolive sera prochainement rénové

Taux de participation

	2001	2004	2008	2011
1 ^{er} tour	49,72%	60,45%	51,32%	37,74%
2 ^e tour	44,73%			41,10%
Canton	est	ouest	est	ouest

Part des suffrages exprimés aux élections cantonales de 2001 à 2011 à Pantin. Source : Service Population.

Aux urnes les 22 et 29 mars

Au total, 24 200 électeurs français de Pantin (les européens ne votent qu'aux municipales et aux européennes) sont conviés à participer aux élections du 22 mars, dont 811 nouveaux inscrits contre 1700 en 2013.

Comme à chaque fois, l'organisation d'élections est un véritable défi organisationnel pour les services municipaux. Après la mise sous plis de la propagande électorale qui mobilise une centaine d'agents, il s'agit d'installer en temps et en heure 23 bureaux de vote (10 aux dernières cantonales dans un périmètre qui n'avait pas encore été remodelé par la réforme) afin d'être capables d'accueillir des milliers d'électeurs dans les 80 isoloirs mis à leur disposition, puis à retirer ces équipements sans troubler le fonctionnement des structures qui les abritent temporairement : écoles, réfectoires, espaces seniors ou associatifs... Le jour même, le scrutin donne lieu à un ballet frénétique à coordonner entre tous les bureaux de vote, qui doit se conclure par la centralisation des résultats et leur communication à la préfecture vers une heure du matin. Le tout mobilise en transversal toute une série de services et de compétences municipales : logistique, courrier, relations humaines, relations publiques, cabinet du maire... ainsi que des partenaires extérieurs comme la préfecture, le tribunal d'instance, le commissariat de police, La Poste ou l'Insee.

La petite couronne soluble dans le Grand Paris

Les élections départementales, et non plus cantonales, du 22 mars prochain, seront peut-être les dernières, sous leur forme actuelle, du fait de la mise en place de la métropole du Grand Paris dès l'année prochaine. Le gouvernement a plusieurs fois jugé la fusion inéluctable. « La disparition à l'horizon 2020 des Conseils généraux de la métropole s'imposera ici comme une évidence », a jugé le premier ministre Manuel Valls devant l'AdCF (Assemblée des communautés de France) en octobre dernier. Une raison de plus pour participer à ces élections. Car les futurs conseillers départementaux auront un rôle clé à jouer dans un processus délicat, qui peut déboucher sur

plus d'égalité territoriale et sociale entre les trois départements de la petite couronne intégrés dans la métropole du Grand Paris.

« Nombre d'intérêts vont entraver ces projets. En effet, les départements les plus riches devront davantage partager leurs ressources (...) », note Olivier Rouquan, chercheur, dans une tribune publiée par *Le Monde* (05/02/2014). D'ici là, on pourra observer ce qui se passe à Lyon. Depuis le premier janvier, la métropole lyonnaise est devenue un exemple, pour l'instant unique en France, de collectivité territoriale formée à partir de la fusion d'une communauté urbaine, Lyon, et d'un conseil général, celui du Rhône.

Chiens dangereux

Ce que dit la loi

Votre chien a une tête massive ? Des mâchoires puissantes ? Une cage thoracique volumineuse ? La détention d'un chien susceptible d'être dangereux nécessite un permis. Pour éviter une amende qui peut grimper jusqu'à 15 000 €, ou six mois de prison, rendez-vous à la police municipale.

Quels sont les chiens concernés ?

● Les chiens d'attaque, dits de 1^{ère} catégorie

Ce sont les chiens issus de croisements, non inscrits au LOF (livre des origines françaises), et qui morphologiquement ressemblent aux Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (boerbulls), Tosa.

L'achat, la vente, le don, l'importation et l'introduction en France de ces chiens sont interdits. Tout comme leur est interdit d'accéder aux transports en commun, à des lieux publics, et de demeurer dans les parties communes des immeubles.

Leurs propriétaires ont pour obligation de les stériliser, de les museler et de les tenir en laisse sur la voie publique. Ils doivent posséder une carte d'identification délivrée par la Société centrale canine (SCC).

● Les chiens de garde ou de défense, de 2^e catégorie

Il s'agit ici des chiens de race, inscrits au LOF – Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,

Rottweiler, Tosa – et non-inscrits, mais pouvant être rapprochés des Rottweiler. Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique, dans les transports, et dans les parties communes des immeubles. La carte d'identification de la SCC est obligatoire.

Comment obtenir le permis ?

Il ne faut pas être mineur, majeur sous tutelle, ou avoir été condamné pour crime ou violence. Tous les frais engendrés par la demande du permis sont à la charge du propriétaire.

● **Premièrement:** emmener l'animal chez un vétérinaire – pour les vaccins et attestation de santé, mais aussi parce que le propriétaire devra faire établir un « certificat d'évaluation comportementale » de l'animal. Mieux vaut s'adresser tout de suite à un vétérinaire habilité par la Préfecture. À Pantin, figurent sur la liste préfectorale, trois professionnels :

Dr Sandrine Foudin ☎ 01 48 44 28 20 ;

Dr Emmanuelle Mesnard ☎ 01 49 85 83 00 ;

Dr Giorgios Varotsis ☎ 06 44 13 79 37.

● **Deuxièmement:** rechercher un formateur agréé, parmi une liste mise à la disposition du public à la Police municipale. Le propriétaire, accompagné de son animal, suivra une journée

de formation, à la fois théorique (connaissance des chiens, prévention des comportements agressifs) et pratique (démonstrations, mises en situations). À l'issue de cette journée, est délivrée une « attestation d'aptitude » à la détention des chiens catégorisés.

● **Troisièmement:** rendez-vous à la Police municipale, muni des documents suivants :

- un justificatif d'identification du chien,
- le certificat de vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- le certificat vétérinaire de l'évaluation comportementale du chien (sauf s'il a moins de 8 mois, auquel cas un permis provisoire sera délivré),
- l'attestation d'aptitude délivrée à l'issue de la formation obligatoire suivie par le demandeur,
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par l'animal,
- un certificat de stérilisation de l'animal (pour les chiens de 1^{ère} catégorie)
- le formulaire administratif, qu'il sera possible de remplir sur place.

Si tout est en règle, en trois semaines environ, par arrêté du maire, le permis sera délivré.

● Pour toute information concernant le permis :

Police municipale
28, avenue Edouard-Vaillant
☎ 01 49 15 71 00

● Pour toute information concernant les chiens :

Société centrale canine
155, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers

☎ 01 49 37 54 00

contact@scc.asso.fr
<http://www.scc.asso.fr>



Accessibilité

Mise aux normes handicapés

Commerçants, médecins, établissements recevant du public (ERP) : pas encore accessibles ? Ils ont jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer le projet de mise en accessibilité de leurs locaux.

L'accessibilité des ERP (établissements recevant du public) aurait dû être terminée pour 2015, selon la loi Handicap de 2005. L'objectif n'ayant pas été atteint en dix ans, un délai supplémentaire de trois ans a été décidé. Selon le nouvel « agenda d'accessibilité programmée » (Ad'Ap), les propriétaires ou exploitants d'ERP non conformes doivent déposer un dossier de planification de travaux avant le 27 septembre prochain – pour approbation par la Préfecture.

Le chantier peut s'échelonner sur un, deux

voire trois ans, avec un bilan à mi-parcours. Le professionnel qui n'aurait pas effectué cette démarche avant la nouvelle date butoir serait passible d'amendes allant de 1500 € à 5000 € selon les catégories d'ERP.

Comment procéder ?

Il est à noter que les normes d'accessibilité ont été revues, ainsi que les règles concernant les éventuelles dérogations. Toutes les informations sur : <http://www.accessibilite.gouv.fr/> qui met à la disposition des internautes un outil de diagnostic de l'accessibilité des établissements et des « fiches pratiques », suivant la nature de leur activité (hôtel/restaurant, mairie, cabinet médical, ERP de 5^e catégorie).

Des correspondants « accessibilité » départementaux sont référencés.

● **Pour la Seine-Saint-Denis :** Samuel Roulle, ☎ 01 41 60 67 82, samuel.roulle@developpement-durable.gouv.fr



Les élus et leurs délégations

Bertrand Kern

Maire. Conseiller général de Seine-Saint-Denis. Conseiller communal.

☎ 01 49 15 40 00

Les adjoints au maire

Alain Périès,

premier adjoint
Urbanisme, Aménagement, Habitat et Bâtiments. Conseiller communal délégué au Territoire du Faubourg. ☎ 01 49 15 39 59

Brigitte Plisson

Ressources humaines et Finances. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 39 59

Mathieu Monot

Démocratie locale, Qualité de l'espace public, Travaux et Politique de la ville. Conseiller communal. ☎ 01 49 15 39 59

Nathalie Berlu

Vie des quartiers, Vie associative et Coopération décentralisée. Vice-présidente Est-ensemble déléguée aux Ressources Humaines et au Dialogue social. ☎ 01 49 15 39 59

Jean-Jacques Brient

Action sociale. ☎ 01 49 15 41 75

Sanda Rabbaa

Logement. ☎ 01 49 15 41 75

Hervé Zantman

Affaires scolaires. ☎ 01 49 15 39 38

Françoise Kern

Prévention, Citoyenneté et Sécurité. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 41 75

Rida Bennedjima

Développement économique, Métiers d'art, Emploi, Insertion et Formation. ☎ 01 49 15 39 59

Nadine Castillou

Petite enfance et Parentalité. ☎ 01 49 15 39 38

Jean Chrétien

Vie culturelle, Patrimoine et Mémoire. ☎ 01 49 15 41 75

Kawthar Ben Khelil

Qualité du service public et Relations avec les usagers. ☎ 01 49 15 41 75

Bruno Clérembeau

Développement durable et Transports. ☎ 01 49 15 41 75

Les conseillers municipaux délégués

Leïla Slimane

Enfance. ☎ 01 49 15 39 38

Julie Rosenczweig

Coopérations intercommunales. ☎ 01 49 15 39 59

Charline Nicolas

Commerce. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 39 59

David Amsterdamer

Affaires générales, Fêtes et cérémonies. Conseiller communal. ☎ 01 49 15 41 75

Élodie Salmon

Jeunesse. ☎ 01 49 15 39 59

Abel Badji

Sport. ☎ 01 49 15 39 38

Sonia Ghazouani-Ettih

Santé et Handicap. ☎ 01 49 15 41 75

Vincent Loiseau

Égalité des droits, Égalité femmes/hommes et Lutte contre les discriminations. ☎ 01 49 15 39 38

Emma Gonzalez Suarez

Intergénération. ☎ 01 49 15 41 75

Didier Segal-Saurel

Propreté. ☎ 01 49 15 39 59

Louise-Alice Ngosso

Médiation. ☎ 01 49 15 41 75

Les autres élus

Président d'Est Ensemble Communauté d'agglomération Gérard Cosme

Vos conseillers généraux

Canton Pantin Est : Aline Archimbaud

Canton Pantin Ouest : Bertrand Kern

Votre députée

Élisabeth Guigou
Permanence : téléphoner le mardi matin au ☎ 01 48 50 04 67
elisabethguigou@hotmail.fr

Votre sénatrice

Aline Archimbaud
a.archimbaud@senat.fr

Attentats de janvier

Des écoles Charlie

Après les attaques terroristes du journal satirique Charlie Hebdo et de l'Hypercacher de Vincennes, les 7 et 9 janvier derniers, des écoles primaires de la ville ont souhaité rendre hommage aux victimes, à leur façon. Parmi elles, les classes des établissements Joséphine Baker et Paul Langevin ont pris deux initiatives différentes. La première, encadrée par Yves Desmaele, a organisé une exposition de dessins relatant les attaques et la seconde a donné la parole aux élèves de CM2B dans le journal de l'école.

« Je pense que cet attentat est affreux parce qu'on ne mérite pas de perdre la vie pour un dessin. En tuant ces personnes, ils ont aussi détruit leurs familles », déplore Savana. « C'est injuste de tuer des gens. Lorsqu'ils avaient dessiné d'autres personnes, le Président, le Pape, des hommes politiques, et

d'autres religions, les gens ne disaient rien », constate pour sa part Ben Yazid. Elliott juge également ces attentats « horribles » et explique qu'en s'attaquant à Charlie Hebdo, « ils se sont attaqués à la liberté d'expression ». Pour Éric et Hélène, ces attaques sont « injustes » : « ils ont bafoué

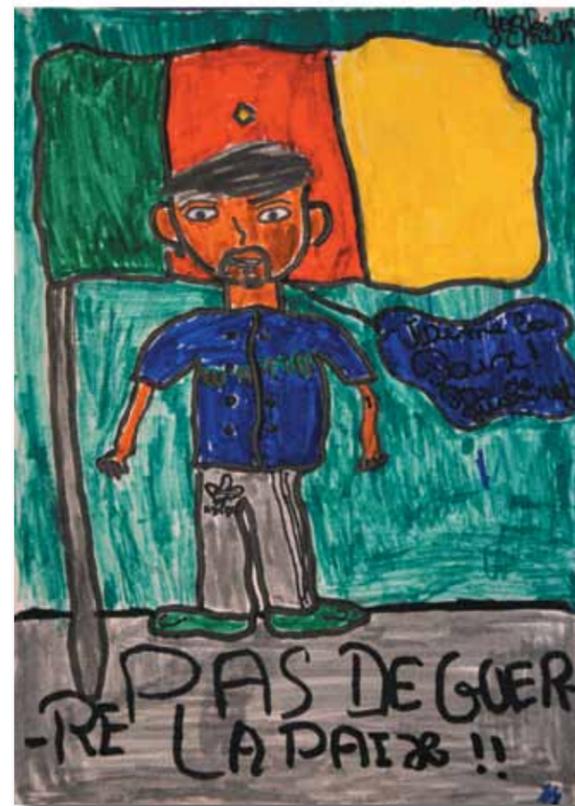


la liberté d'expression » et les caricaturistes « faisaient juste leur travail ». Des mots simples, touchants et justes montrent que les enfants aussi sont Charlie.

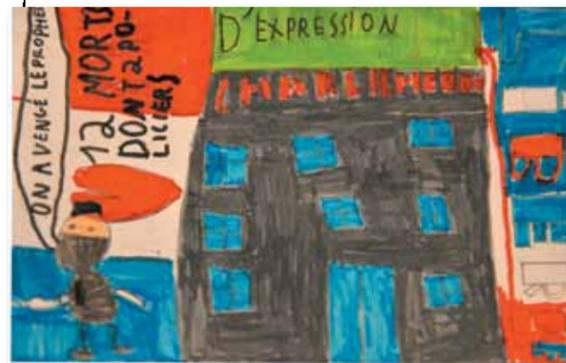
Les enfants de la classe de CM2A prennent la parole



Ibtissem
« J'ai dessiné une école avec des élèves en cour de récréation qui disent qu'ils sont Charlie. J'ai fait ça parce que Charlie Hebdo n'aurait pas dû dessiner le Prophète mais les terroristes n'auraient jamais dû tuer les caricaturistes. »



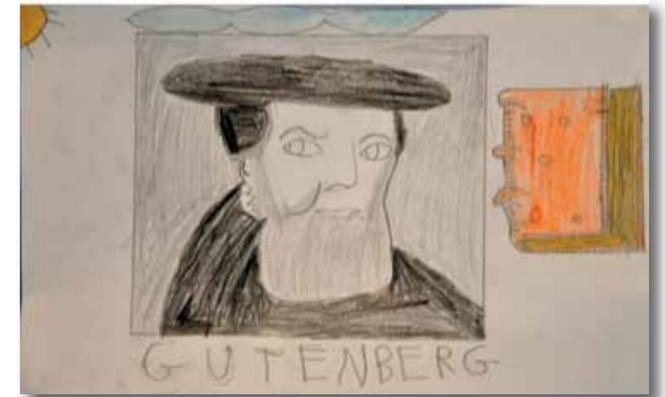
Yoakim
« Il fallait pas tuer des gens juste parce qu'ils ont dessiné. En France on a la liberté d'expression et on veut pas de guerre. »



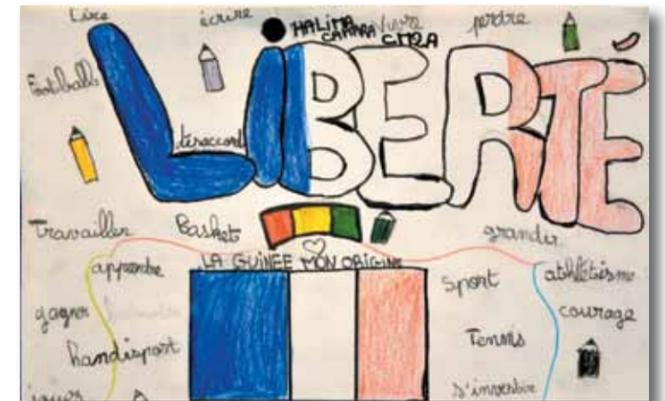
Dylan
« Moi j'ai dessiné les locaux de Charlie Hebdo pour qu'on se souvienne d'eux. Ça ne se fait pas de tuer des personnes juste parce qu'elles font des dessins. »



Massiva-Dahbia
« En fait j'ai représenté ce que Charlie Hebdo a fait quand ils ont dessiné des choses pas bien sur les religions. Moi, je me suis dit que je pourrais les imaginer en faisant d'autres dessins. Et on ne doit pas tuer les gens, au lieu de tuer on pourrait faire d'autres choses comme discuter, aider les autres. »



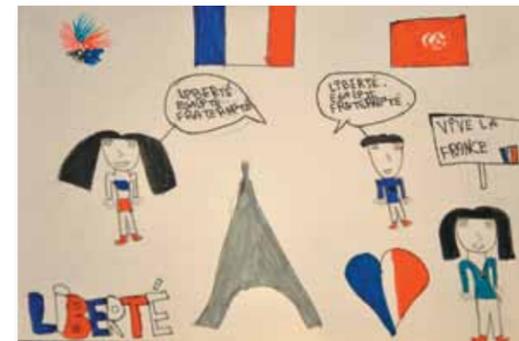
Ayoub
« Moi j'ai dessiné Gutenberg. C'est comme si je l'imaginai en Charlie Hebdo. Même si c'était un journal j'ai voulu lui donner une forme humaine. »



Halima
« J'ai dessiné ce dessin parce que les attentats c'est pas quelque chose de normal. Et comme les gens sont morts, j'ai écrit des choses qui font partie de la vie comme dessiner, courir, le sport, vivre... Et j'ai écrit "Liberté" pour rappeler la liberté d'expression parce que je pense qu'on a tous le droit de s'exprimer. »



Arham
« J'ai dessiné un terrain de foot et la Joconde pour dire qu'on a le droit de dessiner tout ce qu'on veut. Charlie Hebdo avait le droit de continuer à vivre alors pourquoi, pourquoi ils les ont tués ? »



Kenza Tej
« J'ai fait le drapeau de la France parce que ça ne se fait pas ce que les terroristes ont fait à la France. »



Fatoumata
« J'ai voulu dessiner que ce n'était pas bien de tuer quelqu'un. Dans le monde il y a de la paix mais parfois y'en a qui règlent tout avec la violence et la violence ça ne règle rien. »



Maimouna
« Ça me tenait à cœur de dire qu'en France, il y a la liberté d'expression. Certes pour certains ce n'est pas bien d'avoir caricaturé le Prophète d'une religion mais ce n'est pas bien de tuer. On se permet d'enlever la vie d'une personne qui aurait pu faire plein de choses aujourd'hui. J'ai dessiné des drapeaux de plein d'autres pays pour dire qu'on est tous les mêmes. Et j'ai écrit « fraternité » pour vivre comme des frères, « égalité » pour avoir tous les mêmes droits et « liberté » pour être libre de soi. »

Conseil des Jeunes Pantinois

Le temps du bilan

Le mandat du Conseil des Jeunes Pantinois s'est achevé à la fin de l'année dernière. Une nouvelle équipe va être appelée à régner. Véritable instance citoyenne, le Conseil des Jeunes Pantinois (CJP), créé en 2005, permet aux jeunes de 11 à 17 ans de s'associer à la vie locale, d'apporter des suggestions et des modifications à la politique de la ville, d'être à l'origine de nouvelles initiatives... Au total, 30 « conseillers » (20 tirés au sort et 10 désignés par la mairie) composent cette structure.

Fin 2014, le mandat des actuels conseillers prenait fin, avant un renouvellement de l'équipe en septembre prochain. Adjoint au maire délégué à la Démocratie locale, Mathieu Monot explique à propos du CJP: « Cette instance d'expression et de démocratie locale propre à la jeunesse se révèle absolument nécessaire. À la municipalité, nous réfléchissons à redéfinir ses missions, pour la rendre plus participative, plus attrayante, et encore plus représentative des jeunes. » À l'heure du bilan 2012-2014, Canal raconte la soirée de clôture du CJP et part à la rencontre de deux de ses membres, au moment de la passation de relais. Récit.

Soirée de clôture : filmer les associations

Le 23 janvier dernier, les membres du CJP clôturaient leurs mandats par la projection de leur film *À l'Assaut des assos*, l'une de leurs nombreuses réalisations. Une soirée conviviale, suivie d'un « verre de l'amitié ». Ce soir-là, le local du Lab', espace dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, accueillait un public de tous âges, pour assister à la projection du film *À l'Assaut des assos*, réalisé en partenariat avec l'association Musik à Venir, par des membres du Conseil des Jeunes Pantinois. En préambule, Samba, Lamia et Marvin ont ainsi présenté leur moyen-métrage, qui honore, en images, « l'engagement associa-



Le tirage au sort du Conseil des jeunes de 2012.



Visite de la cabine de projection du Ciné 104.



23 janvier 2015 : séance de bilan du Conseil des jeunes Pantinois. Un brin de nostalgie.

tif», désigné « grande cause nationale 2014 » par le gouvernement. Parmi les intervenants, Francine Evrard, vice-présidente du Mouvement associatif, cite ces chiffres: en France, il existe 1,3 million d'associations, tous secteurs confondus (sport, culture, éducation, développement durable, etc.). « Ces structures permettent d'avoir une prise sur le réel, d'améliorer les conditions de vie dans un quartier, de participer, à son échelle, à une évolution positive du monde », a-t-elle rappelé.

Du soundpainting aux jardins partagés

Sur l'écran, le héros apparaît. C'est Marvin. Sa mère, gouailleuse, insiste: il faut qu'il « s'engage »! (dans une association, ndlr). Son obsession revient, gimmick comique. Sur ces injonctions, le jeune homme se

rend donc au salon des Associations, en septembre dernier. Ici, avec ses copains, il découvre pléthore de possibilités: apprendre un métier de la restauration avec l'association d'insertion professionnelle Le Relais; découvrir le soundpainting avec le Surnatural Orchestra; tâter du ballon avec Pantin volley; créer son entreprise avec Planet Adam; sauver des vies avec la Croix Rouge; bénéficier d'une aide aux devoirs avec 4Chem1 Évolution, etc. Devant la caméra, le maire Bertrand Kern, explique: « Les associations créent du lien social... » Dans ses pérégrinations, Marvin croise aussi l'association de jardins partagés Pousse Ensemble, celle de médiation sociale par la musique Musik à venir, etc. Interrogée par Lamia et Marvin, Nathalie Berlu, adjointe à la Vie des quartiers et à la Vie associative, conclut: « L'engagement associatif permet de lutter contre

l'égoïsme, l'individualisme, de faire « société ». Il définit, aussi, le visage d'une ville. » Après la projection, Francine Evrard s'enthousiasme: « Ce film retrace bien la notion d'aller-retour (ce qu'on donne ce que l'on reçoit) dans l'engagement associatif. » S'initie ensuite un débat entre la salle, Nadia de l'association B.A.B.A (réussite scolaire, insertion professionnelle) et Abdullah de Musik à Venir. L'adjoint à la Démocratie locale, Mathieu Monot, se réjouit, quant à lui, du tissu associatif dense de Pantin et de l'émulation positive de cette soirée, à rebours des discours pessimistes. La soirée se poursuit par un « verre », des toasts portés. Sur tous les visages, se lisent des sourires: la conviction qu'il est bon d'œuvrer ensemble pour une « ville meilleure ».

Anne-Laure Lemancel

Paroles données: ils ont composé le CJP

Lamia et Marvin ont été, de 2012 à 2014, membres très actifs du CJP. Ils racontent leur expérience et encouragent leurs copains à s'investir.

Marvin Siwsanker

18 ans, Bac pro électrotechnique

● **La rencontre:** « Des intervenants de la mairie sont venus au collège parler du Conseil des Jeunes Pantinois (CJP). J'ai ressenti l'envie d'intégrer ce projet citoyen. Je souhaitais contribuer à la vie de la municipalité, connaître les structures de la collectivité... Bref: participer! Je voulais me sentir utile, pour donner des « jeunes » une image positive. »

● **Ce que j'ai aimé:** « J'ai rencontré beaucoup d'adjoints, compris les rouages de la mairie, visité l'Assemblée Nationale... Au festival de l'Histoire de l'art, à Fontainebleau, nous étions jurys du prix « Jeune critique », pour la sélection des meilleurs courts-métrages. Nous avons réalisé un film sur la sécurité routière, couronné de succès. J'aime mener à bien des projets, travailler en commun à leur réalisation. »

● **Ce que j'ai appris:** « Je connais mieux les institutions, etc. Plutôt réservé, j'ai appris à communiquer, à m'ouvrir aux autres. »

● **Pourquoi rejoindre le CJP:** « On apprend, on découvre, on s'amuse! Plus il y aura de personnes investies au CJP, plus Pantin axera sa politique sur les jeunes. »

Lamia

18 ans, Fac de droit



● **La rencontre:** « Le CJP tenait un stand au lycée. J'ai trouvé le principe passionnant: travailler, en tant que « jeune », en collaboration avec les équipes municipales. Avant, pour moi, la mairie se résumait aux démarches administratives. Je trouvais géniale l'idée d'en découvrir les « coulisses ». Je me suis dit, qu'à mon modeste niveau, je pouvais changer les choses. »

● **Ce que j'ai aimé:** « J'ai adoré les activités: les sorties culturelles, ciné-débats ou karting, nos présentations, comme maîtres de cérémonie, d'une soirée de courts-métrages, etc. J'ai aimé comprendre, « de l'intérieur », le fonctionnement de la municipalité. Et surtout être à l'initiative de projets, d'actions ou de changements, dont les jeunes Pantinois peuvent bénéficier. »

● **Ce que j'ai appris:** « Au fil du temps, je suis parvenue à vaincre ma timidité. Je m'intéresse désormais aux lois, au débat public, etc. »

● **Pourquoi rejoindre le CJP:** « Il est toujours plus stimulant de s'investir au CJP que de rester chez soi devant la télé. On a l'impression de participer à des évolutions positives. Une réelle opportunité, accessible à tous! »

Comment participer au CJP ?

L'appel à candidature se fera en septembre. Renseignements sur le site internet de la ville: www.ville-pantin.fr
Ou auprès de Sabrina Bohli, référente du Conseil des Jeunes/des Conseils de Quartier au ☎ 01 49 15 61 16



Carnet de voyages au cœur de l'histoire

Au printemps 2013, le collectif Les Ambassadeurs, soutenu par le Lab' de Pantin, partait pour deux voyages au cœur de l'histoire. Au Cambodge et au Rwanda, l'association est allée à la rencontre des 17-25 ans pour comprendre comment ils vivaient les génocides qui ont bouleversé leur deux pays. En rentrant, l'idée d'un livre est née.

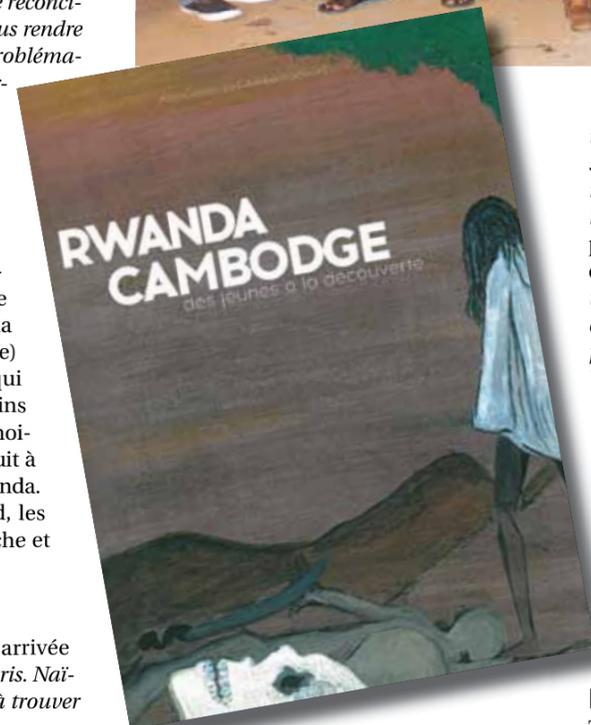
Un soir de novembre 2012, un groupe de jeunes Pantinois est réuni pour fêter la semaine de la Solidarité internationale. Portés par des valeurs et des envies communes, ils créent une association : Les Ambassadeurs. Très vite, un projet de voyages trotte dans les têtes : « On voulait travailler sur la gestion de conflit et les processus de réconciliation. Nous avons eu envie de nous rendre dans des pays touchés par cette problématique mais en nous intéressant surtout aux 17-25 ans, la tranche d'âge qui nous correspond. Comment un jeune vit-il une situation de traumatisme national? », explique Karim, 22 ans. En contact avec deux associations pantinoises : Clowns d'ailleurs et d'ici (une association cambodgienne qui lutte contre la discrimination sociale via le spectacle et les métiers du cirque) et Rwanda main dans la main (qui accompagne les veuves et orphelins du génocide), les Ambassadeurs choisissent ces deux pays. Ils seront huit à partir au Cambodge et sept au Rwanda. Six mois d'organisation plus tard, les voilà partis pour une aventure riche et marquante.

Vivre après les génocides

Zina, 25 ans, se souvient de son arrivée au Cambodge : « On était très surpris. Naïvement, je crois qu'on s'attendait à trouver



Les Ambassadeurs pantinois avec de jeunes Rwandais.



un pays triste et pauvre alors que les gens sont souriants et qu'on croise un nombre incroyable de belles voitures. » « Avant d'aller là-bas, dans nos têtes, c'était Koh-Lanta », plaisante Saïd, 22 ans. Idem pour le Rwanda comme le raconte Karim : « On imaginait un pays à l'abandon. Alors qu'il y a un gros cœur économique et un vrai dynamisme de la population qui se sent tout de suite sur place. Vingt ans après le génocide, les gens sont... souriants. » Car c'est de ça dont il s'agit, traiter du souvenir terrible de deux drames qui ont bouleversé le monde entier : le génocide cambodgien de 1975-1979, dans lequel 1,7 million de gens ont perdu la vie, fut une des pires tragédies humaines du siècle dernier. Et celui du Rwanda, entre avril et juillet 1994 au cours d'une guerre civile qui déchira le pays et où environ 800 000 personnes furent tuées.

Deux pays, deux atmosphères

Très vite, les deux groupes se rendent compte que Cambodge et Rwanda ne vivent pas la chose de la même manière : « Les Cambodgiens n'en parlent pas, ils ont tourné la page. Les 17-25 ans n'ont pas connu le génocide et il n'est pas enseigné dans les écoles. Notre guide, par exemple, ne connais-

vivre à Pantin



L'association pantinoise Clowns d'ailleurs et d'ici (une association cambodgienne qui lutte contre la discrimination sociale via le spectacle et les métiers du cirque) a été à l'origine du choix du Cambodge.

sait même pas l'existence du Camp S21... », raconte Saïd. Au Rwanda, en revanche, la parole est plus libre. Le gouvernement a la volonté d'éduquer les jeunes générations : « On a eu des témoignages poignants qui terminaient en larmes, des discours très positifs, des souvenirs, on a eu de tout », explique Karim.



Les Ambassadeurs pantinois au Cambodge.

« Motiver les gens »

Pendant leur voyage, les deux groupes tiennent un carnet de bord, font des enregistrements radios, prennent des photos. Quand ils rentrent, l'envie d'en faire un livre naît naturellement. Pendant un an, ils mettent toute leur matière en commun au cours de séances de travail. Puis ils font appel à une éditrice indépendante, Pauline de Semet : « Ils m'ont transmis tous les contenus qu'ils avaient et nous nous sommes mis à discuter d'une organisation. L'idée, c'était de faire un parallèle entre les deux pays mais sans les séparer. On s'est mis d'accord pour

Trois questions à Élodie Salmon, élue à la jeunesse « Le voyage est l'expérience de la tolérance »



Dans quelle mesure la ville a-t-elle porté le projet des Ambassadeurs ?

Élodie Salmon : Ce projet est né d'un désir d'engagement de la part de jeunes fréquentant les structures « jeunesse » de la ville de Pantin. Ils avaient cette envie de découverte et d'investissement au service d'une cause solidaire. Ils ont été soutenus par l'équipe du Lab', qui les a guidés pour s'organiser en association. Devenus Les Ambassadeurs, ces jeunes ont été accompagnés pour constituer des dossiers de subventions, et soutenus financièrement par la municipalité.

Quel regard portez-vous sur ces voyages ?

É.S. : C'est une expérience hors du commun, la découverte d'autres continents, d'autres histoires, d'autres modes de vie... Le choix du thème des génocides est très responsable et abordé avec beaucoup de maturité. Les Ambassadeurs ont l'âge où l'on réalise que l'être humain est capable du pire comme du meilleur. Il s'agit donc d'une sorte de voyage initiatique, qui aide à « grandir ».

Est-ce une initiative que vous souhaitez encourager pour que d'autres jeunes connaissent cette expérience ?

É.S. : Bien sûr ! D'autres projets sont déjà envisagés. Un travail est notamment en cours d'élaboration sur la question migratoire en Europe. Nous ferons le plus possible pour donner aux jeunes de Pantin l'occasion de voyager. Le voyage est l'expérience de l'autre, et donc de la tolérance.

Cécile Grès

Le Lab'

7/9, av. Edouard Vaillant

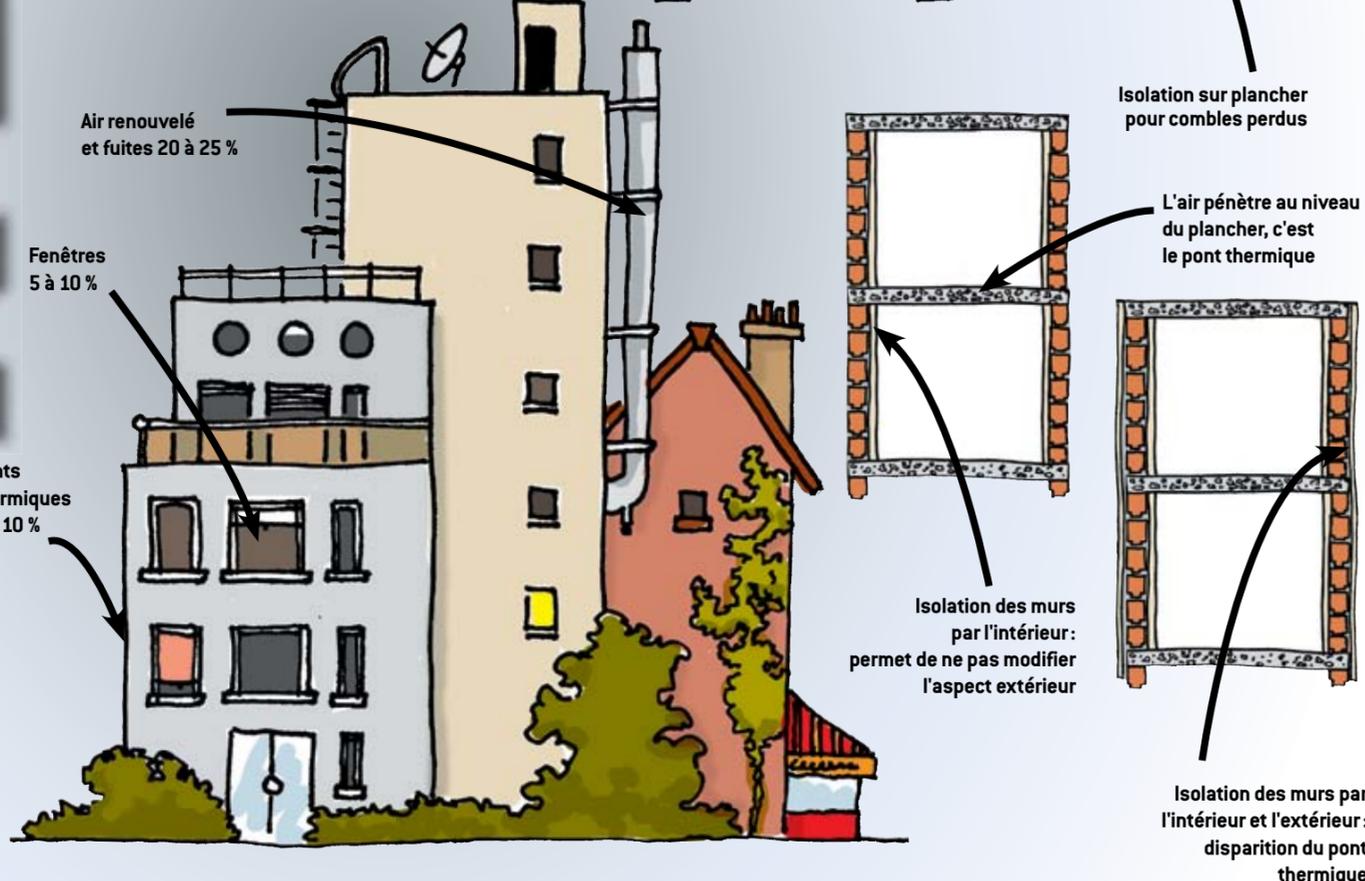
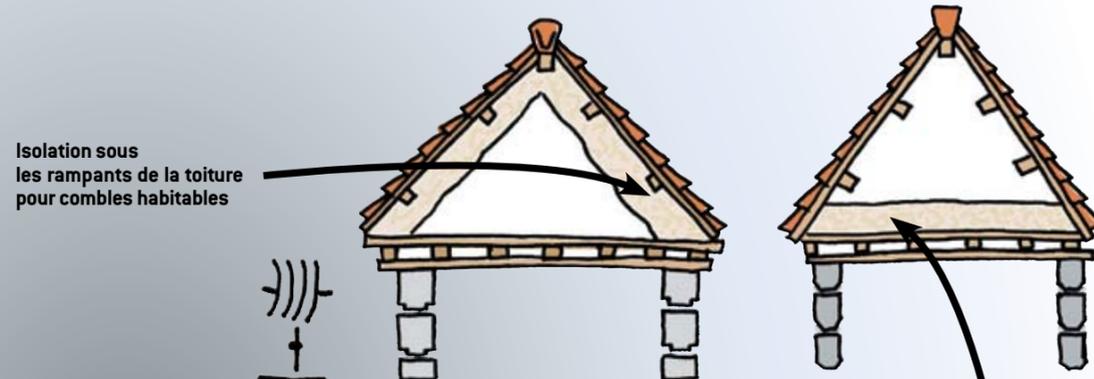
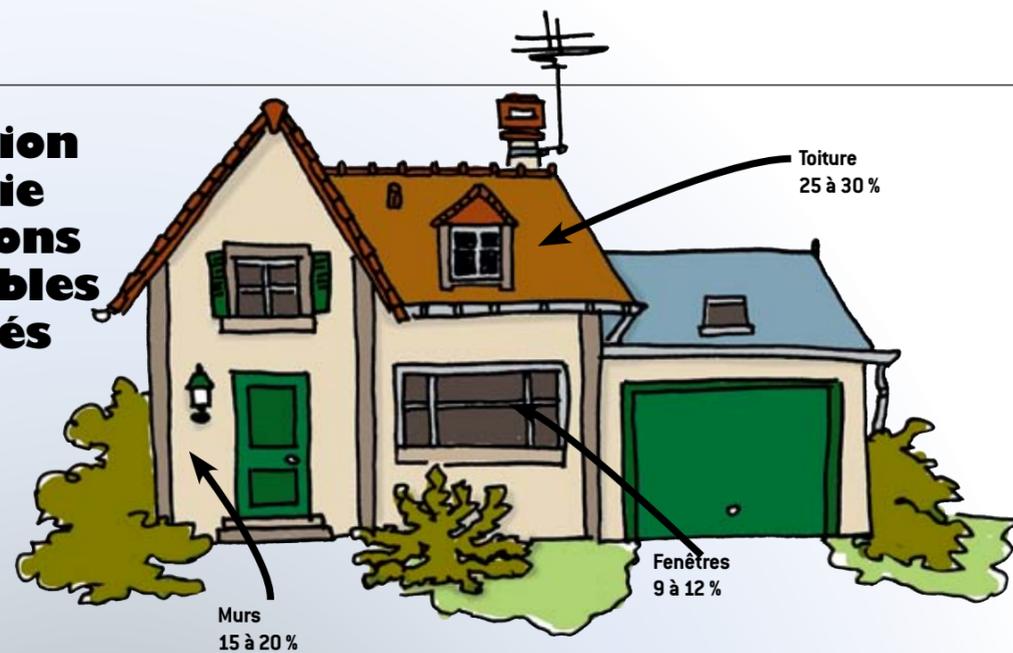
☎ 01 49 15 48 09

Accueil du **lundi** au **vendredi** de **14.00** à **18.00**, le **mercredi** de **12.00** à **20.00**.



Pendant un an, après leur retour de voyage, les jeunes Pantinois travaillent sur leur projet de livre.

Déperdition d'énergie des maisons et immeubles mal isolés



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour beaucoup, et à juste titre, la rénovation énergétique est un domaine au vocabulaire compliqué.

En 2014, seulement 205 Pantinois ont réalisé un bilan énergétique de leur logement.

Essentiel pourtant, il permet de concrétiser les économies possibles et d'être concerné par l'environnement. Comment faire alors pour comprendre toutes les étapes de la rénovation énergétique et se lancer facilement ? Décryptage.

De la démarche aux travaux, en passant par les devis et les subventions proposées, il est difficile pour un particulier de s'y retrouver. Ainsi, la priorité des acteurs de la rénovation énergétique est de la simplifier le plus possible afin de ne décourager personne.

C'est à MVE, Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), une association fondée en 1999 par les villes de Vincennes et de Montreuil, que les Pantinois peuvent s'adresser. Sur rendez-vous ou par téléphone, MVE propose son aide gratuitement pour répondre sur cinq axes : établir un bilan énergétique, conseiller des travaux, étudier les subventions auxquelles le propriétaire a droit, orienter vers des artisans labellisés RGE (Reconnu garant de l'environnement) et estimer le coût. « L'action de conseil est neutre et indépendante. Notre mission, c'est d'améliorer les cultures communes en matière d'énergie-climat et d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques », explique Pierre Ulliac, conseiller Info Énergie à MVE.

De nombreuses aides

Depuis septembre 2014 et jusqu'à la fin de l'année 2015, une nouvelle loi a simplifié les critères donnant accès aux aides financières

Chiffres

8 millions de Français sont en situation de précarité énergétique ou sur le point de l'être. Depuis le lancement du PREH en 2013, les résultats sont encourageants mais pas encore satisfaisants.

● Depuis 2013 :
265 000 logements ont été rénovés.
30 000 ménages précaires ont ainsi été aidés.

En moyenne, les économies réalisées grâce à la rénovation énergétique s'élèvent à **637 €** par an.

Les travaux de rénovation énergétique ont permis de réduire la consommation d'énergie des logements rénovés de **39 %**.

Le gouvernement a mobilisé une enveloppe de **1,2 milliard €**.

Dossier réalisé par Cécile Grès

Pour les immeubles collectifs, l'isolation par l'extérieur crée une véritable peau thermique. Les factures d'énergie sont en chute libre.



de l'État. Désormais, il n'est plus nécessaire de combiner plusieurs types de travaux pour bénéficier des avantages du crédit d'impôt dont le taux est porté à 30 %.

Autre dispositif, l'éco-prêt à taux zéro qui finance vos travaux jusqu'à 30 000 euros sans intérêt (mais qui n'est accessible qu'aux logements datant d'avant 1990). Afin d'en bénéficier, il suffit de s'engager à réaliser deux types de travaux qui figurent sur une liste fixée par la loi (par exemple, les travaux d'isolation de la toiture et l'installation d'une chaudière performante). À noter également que si le particulier est éligible aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le taux d'aide peut aller jusqu'à 70 % du coût des travaux.

Des résultats qui valent le coût

« En général, un projet de rénovation énergétique, c'est-à-dire au minimum deux actions de travaux, va de 15 000 à 25 000 euros », expose Pierre Ulliac. Mais ces dépenses ne sont rien d'autre que des investissements. En rénovant son logement, on diminue sa consommation d'énergie et on réalise des économies importantes sur ses factures. Mais on gagne aussi en confort de vie. Un logement mal isolé, ce sont des courants d'air, du bruit, de l'humidité... En outre, depuis 2011, pour vendre son logement, l'affichage de la performance énergétique est obligatoire. En améliorant celle de son bien, on facilite une future vente. Enfin, pour le moment, la rénovation énergétique est une incitation. Bientôt, elle deviendrait une obligation, d'où l'intérêt de se renseigner dès à présent auprès du conseiller Info Énergie.



L'isolation par l'extérieur procure un confort significatif en hiver comme en cas de fortes chaleurs.



L'isolation des fenêtres peut générer une économie d'énergie de l'ordre de 10%.

Tous concernés

La rénovation énergétique des logements est un enjeu à la fois écologique et économique pour tous. Elle permet d'abord de combattre la hausse permanente du coût de l'énergie et prend aussi toute la mesure de l'urgence écologique. Puis, elle a un rôle dans l'économie du pays car elle crée des emplois. Le bâtiment est l'un des secteurs qui consomme le plus puisqu'il représente la moitié de la consommation énergétique du pays. Ainsi, l'État a mis en place un plan d'actions en 2013: le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH). Via des aides financières et un accompagnement, le gouvernement espère la rénovation de 500 000 logements par an d'ici 2017 et une diminution de 38 % des consommations d'énergie d'ici à 2020. Cette année, et jusqu'au 31 décembre, des opportunités non négligeables facilitent l'accès à la rénovation énergétique.

JE VEUX ENGAGER DES TRAVAUX, QUELLES SONT LES AIDES AUXQUELLES J'AI DROIT?

1. Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), quelles que soient les ressources

● **Description:** déduction fiscale de 30 % du coût des travaux plafonné à 8000 € pour une personne seule, 16000 pour un couple soumis à une imposition commune et majoré à 400 € par personne à charge.

● **Conditions d'attribution:** logement de plus de deux ans, résidence principale, critères de performances techniques à respecter, matériaux et équipements fournis et posés par une entreprise RGE.

Travaux concernés: isolation thermique des parois opaques, des parois vitrées et des portes d'entrées. Installation ou remplacement d'un système de chauffage.

● **Comment l'obtenir?** En remplissant la ligne dédiée au crédit d'impôt sur votre déclaration de revenus.

2. Éco-prêt à taux zéro, quelles que soient les ressources

● **Description:** bouquet de deux travaux: prêt de 20 000 € maximum sur dix ans. Bouquet de trois travaux: prêt de 30 000 € maximum sur quinze ans.

● **Conditions d'attribution:** logement construit avant 1990, critères de performance technique à respecter, une seule fois par logement, matériaux et équipements fournis et posés par une entreprise RGE.

● **Travaux concernés:** isolation de la toiture, des murs donnant sur l'extérieur, remplacement des ouvrants, installation ou remplacement d'un système de chauffage, installation d'un système de chauffage ou production d'eau chaude utilisant une source d'énergie renouvelable.

● **Comment l'obtenir?** En adressant une demande à votre banque muni d'un devis.

3. Subvention à l'amélioration de l'habitat de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

● **Description:** prise en charge de 35 à 50 % du coût des travaux (dépenses plafonnées à 20 000 €). Cumulable avec l'aide à la Solidarité écologique (voir ci-dessous).

● **Conditions d'attribution:** logement de plus de 15 ans, ménages aux revenus « modestes » ou « très modestes » selon le barème de l'ANAH (voir encadré).

● **Travaux concernés:** revêtements intérieurs, étanchéité, isolation thermique et acoustique, ravalement, menuiseries extérieures, chauffage, production d'eau chaude, refroidissement ou climatisation, ventilation.

● **Comment l'obtenir?** S'adresser à la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL):

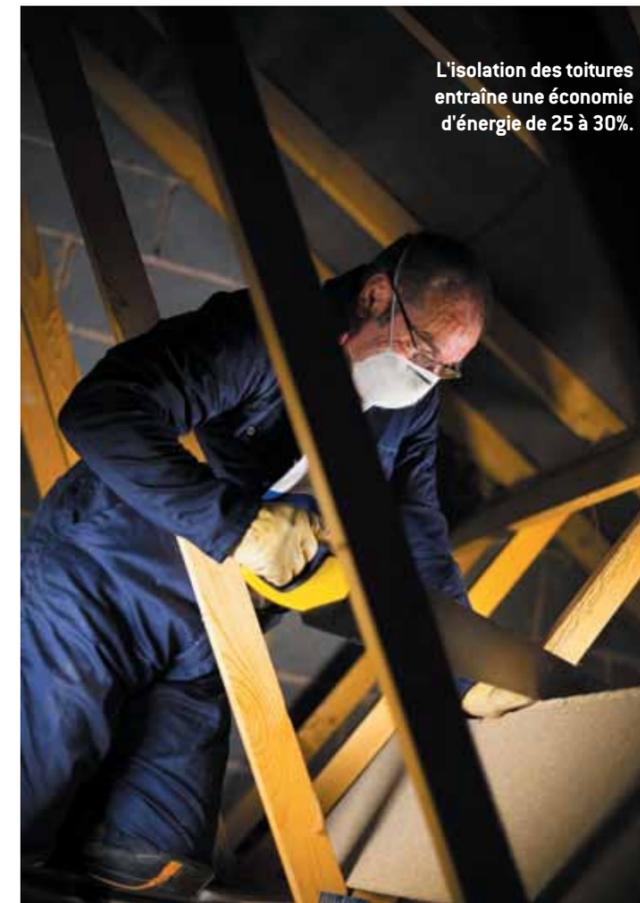
7, esplanade Jean Moulin, BP 189, 93003, Bobigny.
☎ 01 41 60 68 70

4. Aide à la Solidarité écologique (en complément de l'aide de l'ANAH).

● **Description:** prime de 1600 € aux ménages modestes, de 2000 € aux ménages très modestes, majoration de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale.

● **Conditions d'attribution:** réalisation de travaux permettant de réduire d'au moins 25 % les consommations énergétiques du logement. Travaux concernés: identiques à l'aide de l'ANAH.

● **Comment l'obtenir?** S'adresser à la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL):
7, esplanade Jean Moulin, BP 189, 93003, Bobigny. ☎ 01 41 60 68 70



L'isolation des toitures entraîne une économie d'énergie de 25 à 30%.

Tableau plafond revenu fiscal de référence ANAH

Nbre de personnes du logement	Plafonds de ressources de l'ANAH	
	Des ménages très modestes	Des ménages modestes
1	19772 €	24094 €
2	29050 €	35362 €
3	34887 €	42471 €
4	40735 €	49592 €
5	46604 €	56733 €
Par personne supplémentaire	5857 €	7132 €

Les autres aides

Il existe d'autres aides comme le prêt à l'amélioration de l'habitat de la Caisse d'Allocation Familiale, le fonds de solidarité énergie ou encore les tarifs sociaux énergie. En vous adressant à l'ALEC MVE, un point sur votre situation et vos droits sera fait et vous facilitera l'accès à ses aides.

ALEC MVE, Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est Parisien

12, boulevard Rouget de Lisle, 93 100 Montreuil ☎ 01 42 87 13 55
contact@agence-mve.org www.agence-mve.org

LES ENTREPRISES RGE : UN LABEL ESSENTIEL

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les particuliers souhaitant bénéficier d'aides financières pour des travaux d'économie d'énergie dans un logement ancien, comme le prêt à taux zéro, doivent avoir recours à un professionnel labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). La certification RGE est un signe de qualité permettant d'identifier un professionnel qualifié en matière de travaux de rénovation énergétique.

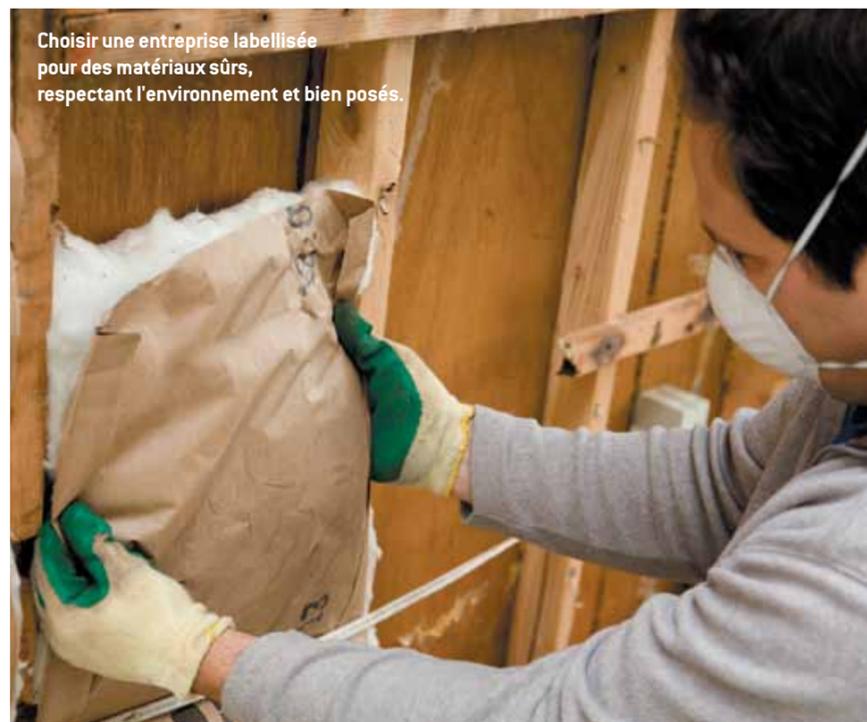
Je suis client, qu'est ce que ça m'apporte?

Le label RGE est avant tout un signe de qualité car il permet d'identifier plus facilement les professionnels dont la compétence est officiellement reconnue en matière d'efficacité énergétique. Il est attribué par des organismes indépendants. C'est surtout pour le particulier propriétaire le moyen d'obtenir les aides financières de l'Etat. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2015, seuls les travaux d'amélioration énergétique réalisés par des professionnels qualifiés RGE ouvrent droit au crédit d'impôt transition énergétique (CITE), comme le prévoient l'article 74 de la loi de Finances pour 2014 et l'article 3 de la loi de Finances pour 2015. Cette exigence s'applique même de manière rétroactive

(1^{er} septembre 2014) pour le bénéfice de l'éco-prêt à taux zéro.

- Pour trouver une entreprise RGE: <http://renovation-info-service.gouv.fr/?q=trouvez-un-professionnel>
- Exemples d'entreprises RGE de Pantin:
 - ▶ Premium Energy (chauffagiste)

55, rue Cartier-Bresson ☎ 01 48 44 34 81
contact@premiumenergyfrance.fr
www.premiumenergyfrance.fr
 ▶ Union Technique du Bâtiment
 (isolation et installations thermiques)
 159, av. Jean-Lalive ☎ 01 49 91 77 77
s.geremiah@utb.fr www.utb.fr



Choisir une entreprise labellisée pour des matériaux sûrs, respectant l'environnement et bien posés.

Les Pantinois engagés

En 2014, seulement 205 Pantinois ont réalisé un bilan énergétique de leur logement. Un bilan nécessaire car selon Pierre Ulliac: « Il est toujours difficile de donner des coûts de travaux car chaque projet a ses spécificités propres. » L'ALEC MVE travaille au cas par cas. Témoignages de trois Pantinois dont les projets sont ou ont été facilités par l'association.

● Bertrand Brive, comptable

« Je suis Pantinois depuis quelques semaines. Nous avons fait faire une étude au sol de notre maison pour réaliser des travaux d'isolation. Un premier projet, concernant le rez-de-chaussée et le premier étage dont on va refaire les fondations, a déjà été validé par la mairie. À l'origine, j'avais fait appel à l'ALEC MVE pour des renseignements sur les économies d'énergie et je sais qu'ils vont m'accompagner dans les futurs travaux. Le choix de ces rénovations est personnel: je souhaite faire au mieux pour l'environnement. »

● Jocelyne Pion, enseignante architecte

« Nous sommes une petite copropriété de dix logements avec cinq bailleurs et cinq copropriétaires occupants. En 2011, nous avons fait une première tranche de travaux qui comprenait une mise aux normes par rapport à la présence de plomb dans les parties communes. C'était indispensable pour faire d'autres rénovations. Nous avons également isolé le grenier et les caves. Nous avions des problèmes au niveau thermique car les sols étaient très froids. Au-delà du confort, il y avait aussi le souci des changements climatiques et environ-

nementaux. Et puis, même si nous ne pouvons pas vraiment les quantifier, car chacun a un chauffage individuel et un mode de chauffage différent, les économies sont réelles. On le voit sur nos factures. Désormais, nous avons un projet de ravalement extérieur pour la fin du printemps. Il faut admettre que ça prend du temps mais il ne faut pas se décourager. Il est prévu d'isoler les murs des zones habitées avec 20 cm de ouate de cellulose, les murs de la cage d'escalier (parties communes) avec 12 cm de ouate de cellulose, et de protéger cet ensemble par un bardage bois. Pour ces travaux, nous allons nous servir des remboursements de ceux de 2011 venant de la Région, du Conseil général et de l'État. Enfin, à titre personnel, nous avons fait dans notre logement des améliorations thermiques: remplacement de baies par des doubles ou triples vitrages, installation d'une double-flux. Nous sommes motivés par le souci écologique, les économies et le confort. »

● Jean-Raphaël de Pelagey, conseiller, chargé de projet

« En 2013, nous avons changé la chaudière et isolé plusieurs pignons. Entre le vote à l'Assemblée générale et les travaux, moins d'un an se sont écoulés. En 2014, la copropriété dont je fais partie (plus de cent appartements) a changé la majorité des fenêtres grâce à une opportunité de subventions très importantes. Désormais, nous travaillons sur des travaux d'isolation d'un des pignons pour gagner encore en confort, maîtriser un peu plus nos charges et préserver l'environnement. Chacun s'investit à sa manière. Tous les copropriétaires devraient être acteurs de leur résidence qui est en réalité leur lieu de vie. »

Gare R&R

Les travaux ont commencé

Plus de 15 000 personnes transitent chaque jour par la gare RER, soit deux fois plus qu'il y a 5 ans. Pour offrir une vraie qualité d'accueil et de confort aux voyageurs, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a entrepris d'importants travaux pour rénover le bâtiment et faciliter la circulation au sein de la gare. (Voir Canal n° 234, pages 20-21)

La période de travaux la plus intense se situe entre mars et octobre 2015 pour les travaux de fondation et la réalisation des fosses maçonnées. Le chantier sera réalisé en plusieurs phases de manière à limiter l'impact pour les voyageurs. Des dépliants et des affiches informeront à l'avance des modifications de cheminements et une signalétique spécifique sera mise en place. Pour limiter les interruptions de circulation des trains et assurer la sécurité des voyageurs, certains travaux, comme la construction de la deuxième passerelle, seront effectués de nuit et ce, jusqu'au 2 mai 2016.

● **Le hall sera entièrement rénové.** Les voyageurs y accéderont par des portes automatiques intégrant un passage élargi ainsi qu'une rampe d'accès pour les personnes confrontées à un problème de mobilité. Deux commerces dédiés aux services du quotidien seront installés.

● **La circulation au sein de la gare va être réorganisée.** L'accès aux quais se fera par une nouvelle passerelle couverte qui accueillera des ascenseurs et des escalators. La passerelle actuelle, qui sera rénovée, servira uniquement pour les sorties.



Le centre de contrôle de la SNCF où arrivent les images de vidéosurveillance de la gare de Pantin.



Les travaux sur les quais sont déjà en cours.

● **Sur les deux quais, les abris seront mieux répartis et agrandis** pour pouvoir accueillir plus de voyageurs dans de meilleures conditions.

● **La sécurité sera renforcée** avec l'installation de six caméras de vidéosur-

veillance supplémentaires aussi bien dans le bâtiment voyageur que sur les quais.

Pendant toute la durée des travaux, la desserte de la gare ainsi que la vente des billets seront maintenus.

ville de Pantin

SENIORS, ET ALORS ?

EN 1 CLIC : SORTIES, VOYAGES, ACTIVITÉS...

Plus d'info

ville-pantin.fr
 JE NAVIGUE COMME JE SUIS > SENIOR

Ce qui va changer aux Sept-Arpens

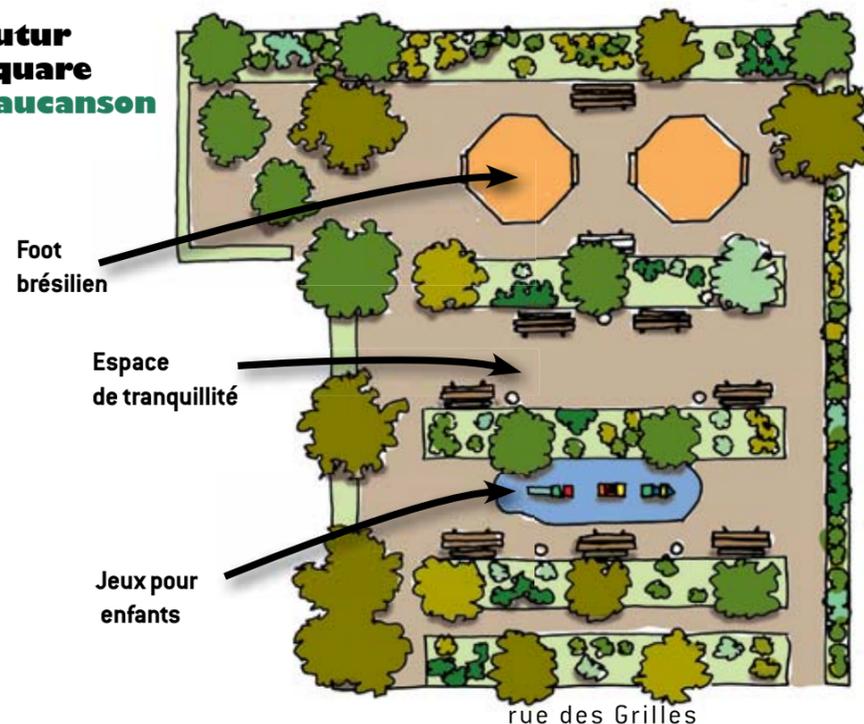
L'objectif est clair : rendre plus vivable la rue des Sept-Arpens et ses abords. De nombreux travaux commencent ce mois-ci et dureront jusqu'à fin septembre.

Depuis plusieurs années, la rue des Sept-Arpens est en rupture sociale et urbaine et fait partie de ces lieux dont la tranquillité publique est perturbée par les incivilités. La ville en a fait une priorité. Dans ce quartier classé « Politique de la ville », la ville va pouvoir investir dans le réaménagement au service de la réduction des incivilités. Les travaux ont déjà commencé avec la pose de trois ralentisseurs entre la Porte de Pantin et le croisement avec la rue Charles-Nodier.

Lutter contre l'insécurité

Les gros travaux se concentreront sur la partie de la rue située entre les croisements avec les rues Charles-Nodier et du Pré-Saint-Gervais. En lieu et place du terrain de basket, qui sert trop souvent au trafic de stupéfiants, des locaux préfabriqués de 100 m² seront mis en place entre juillet et août. Ils seront occupés par les médiateurs de nuit. Ces équipes qui arpentent les rues sept jours sur sept et se déploient dès 16 heures, seront là pour pacifier les relations et être à l'écoute des habitants. Entre ces locaux et le théâtre des Loges, un jardin partagé (jardin communautaire géré par un groupe d'habitants) sera aménagé en septembre. Des lampadaires à lumière blanche et basse consommation vont aussi

Futur square Vaucanson



être installées ainsi que des caméras de vidéo-protection.

Éviter le stationnement gênant et dangereux

La chaussée sera réduite à 4 m, comprenant une piste cyclable qui empêchera le stationnement puisqu'une voiture qui se garerait sur le côté pair de la rue rendrait impossible la circulation. Le trottoir sera lui aussi élargi afin de faciliter la circula-

tion des personnes à mobilité réduite. Entre le mois de mai et le mois de juin, ces travaux de voirie rendront la circulation difficile dans la rue. Les riverains seront informés via une lettre de la ville. Le carrefour des rues Charles-Nodier et des Sept-Arpens fera également l'objet de travaux à partir du mois de juin. Des « oreilles » seront posées aux quatre coins du croisement pour éviter également le stationnement illicite. Enfin, avec la ville

du Pré-Saint-Gervais, le périmètre inclus entre les rues des Sept-Arpens, du Pré-Saint-Gervais, Charles-Nodier et Franklin deviendra une zone 30 (la vitesse y est limitée).

Rendre la rue plus tranquille

Autour de l'impasse des Sept-Arpens, la ville a prévu un embellissement des friches avec la pose d'un gazon fleuri en lieu et place de ce qui est, actuellement, un dépôt. Des jardinières seront aussi installées afin de végétaliser le site. Le square Vaucanson, au niveau du 201 de la rue des Grilles, va apporter un peu de vie avec un réaménagement complet en trois espaces dédiés : un coin jeu pour les petits, un espace pour déjeuner, lire ou tout simplement s'asseoir au calme et un terrain de foot brésilien (protégé par des grilles, dans lequel on peut jouer à trois contre trois). Ces travaux auront lieu entre mars et juin.

Cécile Grès

« C'est un quartier sur lequel nous avons et avons une attention particulière. »

Trois questions à Mathieu Monot, adjoint au Maire chargé de la démocratie locale, la qualité de l'espace public, les travaux et la politique de la ville.



Pourquoi les travaux rue des Sept-Arpens sont-ils une priorité de la ville ?

Mathieu Monot : C'est l'un des quartier auxquels nous portons une attention particulière. Nous avons conscience des difficultés que rencontrent les riverains. Ils nous ont fait part de leurs attentes en matière d'amélioration de tranquillité, de stationnement, de qualité de vie. Le Conseil de quartier a demandé l'implantation d'un jardin partagé... Avec des élus de Pantin et du Pré-Saint-Gervais, nous avons organisé, en décembre dernier, une marche exploratoire à travers le quartier. Des habitants des deux villes y ont participé et nous avons pu échanger sur les aménagements souhaitables.

Quels enseignements avez-vous tirés de cette démarche ?

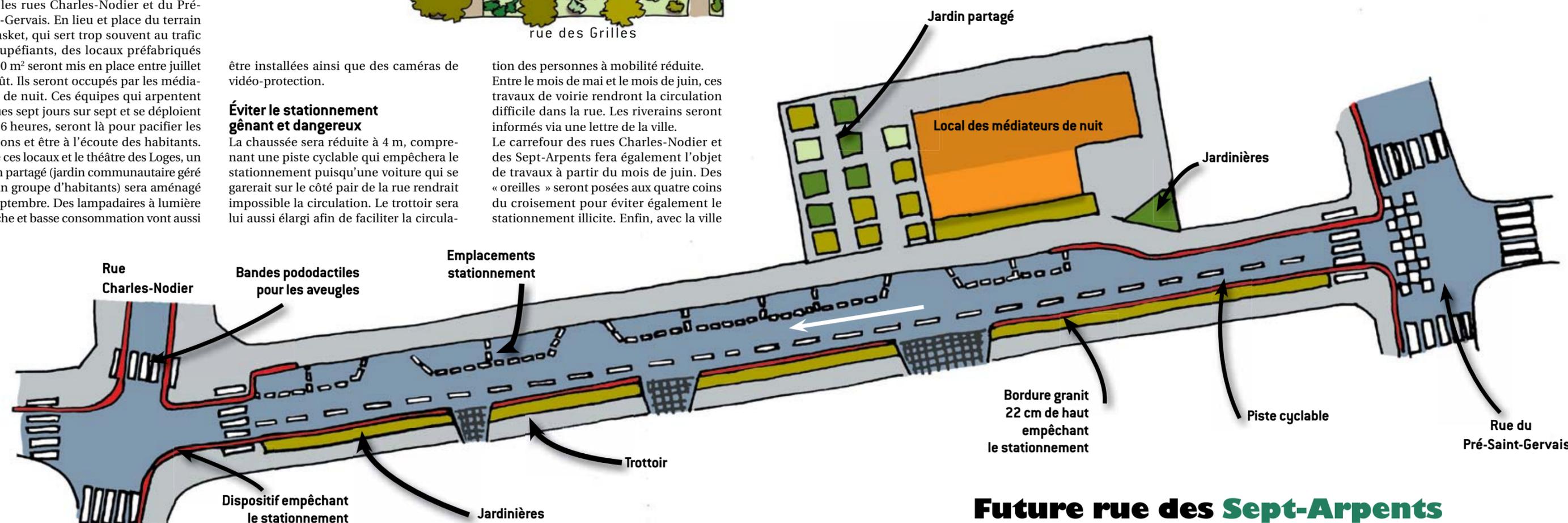
M.M. : Le projet et les travaux que nous engageons aujourd'hui sont largement inspirés de ces ren-

contres et l'on voit bien le lien que l'on peut établir entre la démocratie locale et la qualité de l'espace public. C'est d'ailleurs une des ambitions de la nouvelle politique de la ville. Et nous sommes satisfaits que l'État ait reconnu ce quartier comme une zone prioritaire.

Quels sont les objectifs concrets de ces travaux ?

M.M. : Pour la municipalité, il s'agit d'une opération globale et pas uniquement une intervention technique. Si profonde soit-elle. Mes collègues en charge de la tranquillité publique, Françoise Kern et Louise-Alice Ngssou, insisteraient sur l'installation de caméras de vidéo protection ainsi que sur la présence des médiateurs de nuit.

Dans mon domaine de délégation, l'objectif est rendre l'environnement plus agréable à vivre au quotidien. L'installation du jardin partagé mais aussi d'espaces verts, le réaménagement du square Vaucanson et les travaux de voirie vont constituer des améliorations profitables à tous. Pour l'aménagement du jardin partagé, nous sommes à l'écoute des suggestions des riverains. Toutes leurs idées sont les bienvenues, ce projet leur appartient. Il n'aura de sens qu'avec la participation du plus grand nombre d'entre eux.



Future rue des Sept-Arpens

Une meilleure offre de soins pour les Pantinois

Depuis plusieurs mois, les centres de santé de la ville de Pantin ont renforcé leurs relations avec la faculté de médecine de Paris 13-Bobigny. L'offre de soins proposée aux Pantinois s'en trouve accrue à une période où la pénurie de médecins de ville se fait sentir. Et ce n'est qu'un des intérêts de cette démarche.

Cette collaboration permet également aux centres de santé une véritable redynamisation des équipes, le développement d'actions de santé publique et la possibilité de participer à des travaux de recherche en médecine générale.

« Je suis médecin généraliste universitaire, explique Anne Simondon, médecin au CMS Cornet. Mon travail consiste pour un mi-temps à recevoir les patients en consultation de médecine générale, à prendre part à des actions de santé publique et à des campagnes de sensibilisation à destination des habitants de Pantin. J'ai, pour autre mi-temps, universitaire, une activité d'enseignement aux étudiants et de recherche à la faculté de médecine de Bobigny. »

Des centres de santé universitaires ?

Depuis que les trois centres de santé ont ouvert leurs portes aux internes de l'univer-



Le docteur Yannick Ruelle, en consultation au CMS Sainte-Marguerite.

sité, ils bénéficient de travaux de recherche réalisés notamment par les internes. Grâce à la décision « d'universitariser » les centres de santé (c'est le terme exact mais un peu barbare), la recherche en médecine générale se développe, de nouveaux soins et modalités de prise en charge des patients sont proposés aux Pantinois. « Notre prochaine étape est d'obtenir un label universitaire. Actuellement, nous répondons à un certain nombre de critères qui pourraient nous faire devenir centres de santé universitaires », indique Yannick Ruelle, généraliste au CMS Sainte-Mar-

guerite et maître de conférences associé à la faculté de Bobigny.

Éviter que Pantin ne rejoigne les déserts médicaux

On constate, comme presque partout en France, une baisse du nombre de médecins généralistes à Pantin. Notre ville n'est pas, comme certaines villes de Seine-Saint-Denis, un désert médical mais nous sommes un territoire « fragile » pour la présence des médecins généralistes selon l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France. La collaboration des CMS avec l'université apparaît comme une des réponses efficaces à cette crise. Ainsi l'accueil des internes dans les centres de santé et les cabinets de médecins généralistes libéraux à Pantin pourrait leur permettre de découvrir la ville et ses habitants et leur donner envie de s'y installer à la fin de leurs études.

Julie Lacourt

Les centres de santé de la ville:

Centre municipal de santé Cornet

10-12, rue Eugène et Marie-Louise Cornet
☎ 01 49 15 45 05

Centre municipal de santé Ténine

7, avenue des Courtilières ☎ 01 49 15 37 40

Centre municipal de santé Sainte-Marguerite

28, rue Sainte-Marguerite ☎ 01 49 15 45 09

Toutes les spécialités médicales et les horaires des consultations sur ville-pantin.fr



Anne Simondon, médecin au CMS Cornet, avec un de ses patients.

En quoi cette « universitarisation » des centres de santé est-elle bénéfique pour les patients ?

D. D. : Les centres de santé de Pantin participent depuis plusieurs années à la mise en place de nouveaux services et modalités de prise en charge des patients. Par exemple, nous avons un programme d'éducation thérapeutique du patient asthmatique où les patients participent à des ateliers leur permettant de mieux connaître leur maladie et les moyens de la prendre en charge. Cela permet aux personnes d'être plus autonomes avec leurs pathologies et de se soigner mieux. Grâce au travail des infirmières et à l'arrivée des assistants (et au financement de l'ARS), nous avons pu étendre cette éducation thérapeutique aux patients diabétiques avec de très bons résultats pour les patients. Ce sera aussi en 2015 des actions de santé publique novatrices envers les adolescents et leur santé.

Nous travaillons depuis janvier sur la pluri-professionnalité (encore un mot barbare) avec l'objectif d'améliorer, sur certains points, le travail en équipe (par exemple entre secrétaires, infirmières et médecins) afin d'offrir aux usagers la meilleure prise en charge possible. C'est l'occasion de formaliser et standardiser des protocoles afin d'avoir un niveau optimal de qualité, par exemple pour la prise en charge des enfants ayant de la fièvre, de l'accueil par les secrétaires, puis les infirmières jusqu'à la consultation du médecin si nécessaire.

Comment ces jeunes médecins perçoivent-ils la réalité locale ?

D. D. : Il faut savoir que la Seine-Saint-Denis est le département de la métropole où il y a le moins de médecins généralistes. L'accueil des internes nous permet tout d'abord de faire connaître la ville à de jeunes médecins qui choisiront peut-être de s'y installer, augmentant ainsi l'offre de soins, y compris avec les médecins libéraux. Aujourd'hui, la moyenne d'âge des médecins généralistes pantinois est de 58-59 ans, soit une population qui

se rapproche de la retraite. Le département ne jouit pas d'une bonne réputation mais c'est largement infondé. Sa grande diversité culturelle, très enrichissante, peut attirer les jeunes médecins. C'est un des moyens d'assurer la meilleure offre de santé aux Pantinois car, comme les services publics de l'éducation, c'est une demande forte des citoyens.

Trois questions à DIDIER DUHOT, MÉDECIN DIRECTEUR DES CENTRES DE PANTIN

Comment se traduit « l'universitarisation » des centres de santé de Pantin ?

Didier Duhot : Depuis maintenant un an, des liens forts se sont tissés entre la faculté de médecine de Bobigny et les centres de santé de la ville. Nous accueillons un maître de conférences associé et une chef de clinique universitaire en médecine générale. Ils ont leur activité de consultation dans nos centres et une activité de recherche et d'enseignement à la faculté de Bobigny. Ces médecins allient donc le soin et des fonctions universitaires. Depuis novembre 2014, deux assistants spécialisés en médecine générale nous ont rejoint et ils assurent 2/3 de leur temps de travail à des activités de soins et 1/3 en actions de santé publique en direction des Pantinois et en enseignement aux internes. C'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'ARS qui finance 1/3 de leur poste et renforce la présence médicale sur Pantin, la faculté qui bénéficie de leur présence pour l'enseignement et la recherche et les Pantinois pour lesquels ils assurent des actions de santé publique et participent à mettre en place de nouvelles modalités de prise en charge des patients. Cette « universitarisation » a plusieurs impacts et permet en particulier d'augmenter l'offre de soins grâce à la présence des internes (qui travaillent sous la supervision des maîtres de stage), d'augmenter la dynamique dans les équipes, de développer ou renforcer des procédures et des prises en charge axées sur la qualité des soins.



IMMO DEVAUX 

99, ave Jean Lolive 93500 PANTIN

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES et LOCATIONS

01.48.40.44.11

CP N° 06-0525 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières : QRE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

IMMO DEVAUX GESTION 

99, avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE

01.48.40.44.11

CP N° 09-0324 délivrée par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières : QRE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

TRANSPantin

Tourbillon de théâtre(s)

Du 3 au 14 mars, se tiendra le festival TRANSPantin, imaginé par la ville et le metteur en scène Jean-Michel Rabeux, pour mixer les publics, rêver, s'évader, (se) questionner. Présentation. Voir aussi Agenda pages 4-5

Trois questions à... Jean-Michel Rabeux

Le dramaturge, revient sur la vocation et l'esprit de TRANSPantin. Il parle aussi de la dimension politique et utopique du théâtre. Rencontre.

En quoi consiste le principe de vos festivals TRANS, déjà donnés à la Cartoucherie de Vincennes et au Théâtre de la Bastille ?

J.M.R. : Au cours de ces événements, une myriade de spectacles de natures différentes, en termes d'écriture, de tonalité, d'âge du public, etc., se valorisent, se défendent les uns les autres. Ainsi, se crée un brassage, un melting-pot parmi les spectateurs. Pour Pantin, j'avais surtout envie d'honorer ma pièce *Au Bord*, écrite par Claudine Galéa. J'essaie, avec ce festival, de jongler avec toute la gamme des émotions offertes par le théâtre, du comique au tragique, du rire au pire. Je fais résonner mes créations, mais aussi celles de jeunes metteurs en scène. La multiplicité des formes n'empêche pas l'unité de fond : les œuvres doivent soulever des questions essentielles...

Chaque spectacle suscite des questions... Le théâtre est-il, selon vous, nécessairement « politique » ?



Le spectacle *Peau d'Âne* explore les rapports d'une fille avec son père.



Le metteur en scène Jean-Michel Rabeux

J.M.R. : Le théâtre, cathartique, expie les pulsions. *Peau d'Âne* explore ainsi les rapports d'une fille avec son père, comment elle se libère de son inceste, et devient adulte. Les Atrides (*Les Fureurs d'Ostrowsky*) exposent l'histoire de la pire famille du monde : du sang, du sexe, de la violence. Le débat, le plaisir, le rire, l'émotion suscitée, amènent, au quotidien, plus de tranquillité et de tolérance. Chaque proposition théâtrale provoque une incitation à penser.

Vous menez aussi de nombreux ateliers avec la population, notamment à Pantin...

J.M.R. : Oui. Les ateliers créent du lien social. Sur le plateau, les participants se retrouvent en danger d'eux-mêmes. Le jeu leur fait ressentir cette expérience humaine bouleversante qu'est la création artistique. Et puis, le théâtre, lors d'ateliers, se joue en équipe mixte (sexe, âge, communauté, etc.). Chacun rencontre l'autre sur d'autres modes, que ceux, usuels, qui régissent nos rapports sociaux : sur le plateau, on se touche, on s'embrasse... Il en faut du courage ! Le théâtre permet aussi une interrogation sur

soi-même : l'un des ressorts du « politique », au sens de « vivre ensemble ». Sa pratique touche à des secrets, libère nos propres zones d'ombre. Ça bouscule, et puis on s'affranchit, d'un rire libérateur. L'apprentissage de la posture de spectateur s'acquiert par les ateliers. Nous donnons aux pratiquants ce goût des questions...

Bio express : Jean-Michel Rabeux, l'homme qui dit « non »

Après des études de philosophie, le dramaturge Jean-Michel Rabeux fait du théâtre pour dire « non » à des états de faits. En l'autre, son concitoyen, son frère, son ennemi, il traque les secrets. Partout, il cherche l'utopie et invente des mondes... forcément meilleurs ! Depuis 1976, il met en scènes des pièces de théâtre (de Racine, Feydeau, Shakespeare, etc.), écrit des romans (*Les Charmilles et les morts*, 2002, éditions du Rouergue, etc.). Proches d'institutions tels le Théâtre de la Bastille, ou la MC93, à Bobigny, il avait déjà présenté ses pièces *La Barbe bleue*, à Pantin, en 2012 et *Les Fureurs d'Ostrowsky* l'an passé. www.rabeux.fr

Un atelier

Au Bord : une relecture

Sous la direction de Marie-Dolorès Malpel et du metteur en scène Boris Jacta, les élèves de cycle 3 de théâtre du Conservatoire travaillent une relecture d'*Au Bord*, le texte radical de Claudine Galéa, en vue de représentations dans le cadre de TRANSPantin. Reportage lors d'une répétition.

Plongée dans la pénombre, la salle de théâtre du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) s'illumine ça et là d'un faisceau de lumière. Celui-ci éclaire, un garçon, cantonné entre des lignes sommaires, tracées à même le sol, qui semblent signifier les limites d'une cellule, de prison ou de moine. Il parle. Initie une logorrhée. Chacune de ses phrases commence par « *Je pense que...* ». Il pense tout et son contraire, marche, funambule, sur les mots d'un texte cru, celui d'*Au Bord* de Claudine Galéa. Il se contorsionne, se déshabille, finit nu, recroquevillé. Position honteuse. Fragile. Dans les cellules suivantes, des ombres se distinguent. Sur la deuxième, la lumière se braque. Une voix. Une actrice féminine. Un texte lourd, de l'abîme. Les zones d'ombres, replis inavoués dévoilent leur évidence, leur aspect « trouble ». Plus loin : « *Je pense que les femmes qui ont perdu l'enfance perdent leur cœur.* » Plus loin encore : « *Le désir de tuer se confond avec celui d'aimer.* » Sur sept cellules, sur sept comédien(ne)s à tour de rôle, la lumière se pose, déclenche le monologue : « *Je pense que...* » Chacun face au miroir, avec une chaise, un élément liquide, explore les secrets, les limites de la sensualité, de la torture, de la pornographie. Avec ces écritures du corps et de l'absolu, le spectateur reçoit les mots, comme des balles : en plein cœur.



Les affres de la création

Ce soir-là, Julien, Louise, Tamara, Jacqueline, Stéphanie, May et Pierre, tous étudiants en cycle 3 de dramaturgie, répètent leur relecture de la pièce *Au Bord* de Claudine Galéa. Dans un coin, le metteur en scène Boris Jacta et Marie-Dolorès Malpel veillent au grain. La directrice du département explique : « *Le cycle 3 vient d'ouvrir cette année, pour des élèves en voie de professionnalisation. Au cours de l'atelier « Projet collectif », nous travaillons sur le processus de création, de l'origine, avec ses tâtonnements, ses moments de joie et de désespoir, jusqu'à la rencontre avec le public. Lorsque Jean-Michel Rabeux m'a appelée pour me demander de reprendre Au Bord pour TRANSPantin, j'ai profité de l'occasion ! Il s'agit d'un texte bouleversant...* » Bouleversant, certes, mais aussi complexe, épineux, kaléidoscopique. Comment, dès lors, l'approcher, le saisir, le jouer ? « *Nous avons commencé par des séances d'improvisation, avec maquillage, perruques, etc., pour extraire les zones d'ombres et de lumières des élèves, faire jaillir leur rapport au plaisir, à la douleur, à l'érotisme. Dans ce matériau, nous avons taillé une nouvelle pièce.* » Voici alors l'œuvre de Galéa réécrite, tourneboulée,

tronquée, chamboulée. Son esprit, lui, reste intact. Tamara, apprentie comédienne aux jambes et cheveux interminables, explique : « *Il fallait s'extraire de la difficulté à jouer ce texte sans ponctuation, un long souffle, sortir de la sacralisation des mots, pour toucher ce qui nous fait frémir, de peur ou de jouissance.* » À côté, Pierre, autre acteur, ajoute : « *Chacun développe sur ce texte, son axe principal. Il faut vivre ses mots complexes, les revivre, les débroussailler pour découvrir des bribes de sens.* » Lors de la représentation, Jean-Michel Rabeux et les spectateurs de Pantin découvriront ce texte revisité, sous une autre lumière. Et d'autres couleurs...

Anne-Laure Lemance!

● 10 et 11 mars à 19.00. Durée 45 minutes. Entrée libre sur présentation d'un billet TRANSPantin.

Salle Jacques Brel

42, av. Edouard-Vaillant ☎ 01 49 15 41 70



Répétition du spectacle *Au Bord* au théâtre du Conservatoire à Rayonnement Départemental



Association Coup de main

Solidarité et développement durable

Depuis vingt ans, l'association Emmaüs Coup de main vient en aide aux personnes en situation précaire tout en s'inscrivant dans une logique de réemploi des objets.

En se promenant au début de l'avenue Edouard Vaillant, une drôle de vitrine attire l'attention. Sur plusieurs mètres, des mannequins de présentation s'affichent en tenue très affriolante dans un décor composé de teintes rose et rouge, couleurs de la fête des amoureux. Cette devanture appartient en réalité à l'association Emmaüs Coup de main, qui permet à ses clients de dénicher un bibelot, de se meubler pour pas cher ou de chiner des vêtements d'occasion allant du prêt-à-porter au grand couturier. Dans les boutiques, classées par thème, on rencontre des clients entrés par hasard, d'autres venus spécialement pour dénicher de bonnes affaires ou encore des mères de famille cédant aux désirs de leurs enfants. Clovis, qui travaille dans la boutique d'ameublement, indique : « L'important, c'est que les



clients trouvent ce qu'ils souhaitent et qu'ils repartent contents. C'est un plaisir pour nous de retaper des meubles pour leur offrir une nouvelle jeunesse. »

Des missions complémentaires

« Nous avons deux missions principales, explique Julie Lacroix, chargée de mission "réemploi", en nous faisant visiter les locaux, la première est sociale : nous offrons une nouvelle chance aux personnes qui ont pu rencontrer des difficultés dans la vie en les aidant à retrouver un travail, un logement ou encore des soins médicaux, la seconde est environnementale. Notre but est d'éviter que des objets ou meubles soient jetés en leur offrant une seconde vie. » À ce titre, l'association qui offre aux plus démunis un lieu de vie, d'accueil, de travail et d'écoute, a rejoint le mouvement Emmaüs en 2011. « Nous avons 30 salariés en insertion à Pantin et autant sur nos sites parisiens. Le chiffre d'affaires des ventes nous aide à hauteur de 30 % pour notre financement. Le reste provient des subventions et des dons publics ou privés. Le fonctionnement de nos boutiques est important, c'est ce qui nous permet d'être pérennes », précise Julie Lacroix. En effet, de par son statut, Coup de main n'a aucun objectif lucratif.

Infos pratiques Recyclerie de Paris 20^e

Place de la Porte de Montreuil, au croisement de la rue des Docteurs Déjerine et de la rue Mendelssohn.
☎ 01 48 44 44 92
Mail : contact@coupdemain.org

Tout transformer

L'association propose donc meubles, vaisselles, jouets, vêtements, livres ou encore objets de décoration de seconde main à la vente. À quelques pas des boutiques, on découvre l'entrepôt, destiné à trier et stocker ce qui sera mis en vente plus tard. « L'entrepôt sert à conserver les objets qui ont une saisonnalité comme tout ce qui est en rapport avec Noël, mais également tout ce qui peut être recyclé comme le bois, l'électroménager... », indique Sorin, employé. En entrant dans ce lieu semblable à la caverne d'Ali Baba, on s'étonne devant l'impressionnante collection d'objets. Des montagnes

d'unités centrales d'ordinateurs côtoient les étagères réservées à la vaisselle, les lampes sont entreposées en attendant leur diagnostic aux côtés de l'électroménager. Pour les objets recyclés, Coup de main est en lien avec d'autres associations de la ville comme le Secours catholique ou prochainement la Cyclofficine.

Bien plus qu'un simple coup de main...

À l'image d'une grande famille, tous les salariés d'insertion parlent de leur quotidien, se taquinent et s'épaulent dans une ambiance bon enfant. Le midi, les employés se

Grandes ventes 2015

Comme chaque année, l'association Emmaüs Coup de main organise des journées de vente de matériels et objets triés sur le volet, sur son site de la Porte de Montreuil.

- Samedi 7 mars
- Samedi 6 et dimanche 7 juin
- Samedi 5 et dimanche 6 septembre
- Samedi 5 décembre

retrouvent pour déjeuner ensemble autour d'un bon repas. L'association fait également tout ce qui est en son pouvoir pour sortir des gens de la rue, aider des familles sur le point d'être expulsées ou encore réinsérer d'anciens prisonniers. « Cela peut être un soutien pour refaire un CV ou une lettre de motivation. Et il y a aussi un gros travail pour leur redonner confiance parce que même s'ils n'ont pas de travail, ils savent faire beaucoup de choses... », explique Florence Manluis, chargée d'accompagnements sociaux professionnels. « Nous traitons tous types de cas : des immigrés, des femmes battues, des personnes isolées »,

précise Jacques Loch, responsable de la recyclerie. « Ici, nous avons une règle d'or, lorsque l'on accueille des familles, c'est que les enfants soient rapidement scolarisés, que les parents travaillent pour ensuite entamer les démarches pour trouver un logement » continue-t-il. « Je suis

arrivé en France en 2012. Grâce à Coup de main et au travail qu'ils m'ont proposé, ma situation s'est nettement améliorée. Mes enfants vont à l'école et j'ai un logement pratiquement neuf. Emmaüs, c'est une chance, et celui qui sait saisir sa chance a tout pour réussir », confirme Khama, qui occupe dorénavant le poste de standardiste.

Julie Lacourt

Coup de main

31, avenue Edouard Vaillant
☎ 01 48 44 44 92
Ouvert du mardi au samedi de 10.00 à 13.30 et de 14.00 à 19.00.
70, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
Ouvert du mardi au samedi de 14.00 à 19.00.

Suite de l'article page suivante →






Rentrée 2015

Inscription à l'école

Votre enfant est né en 2012

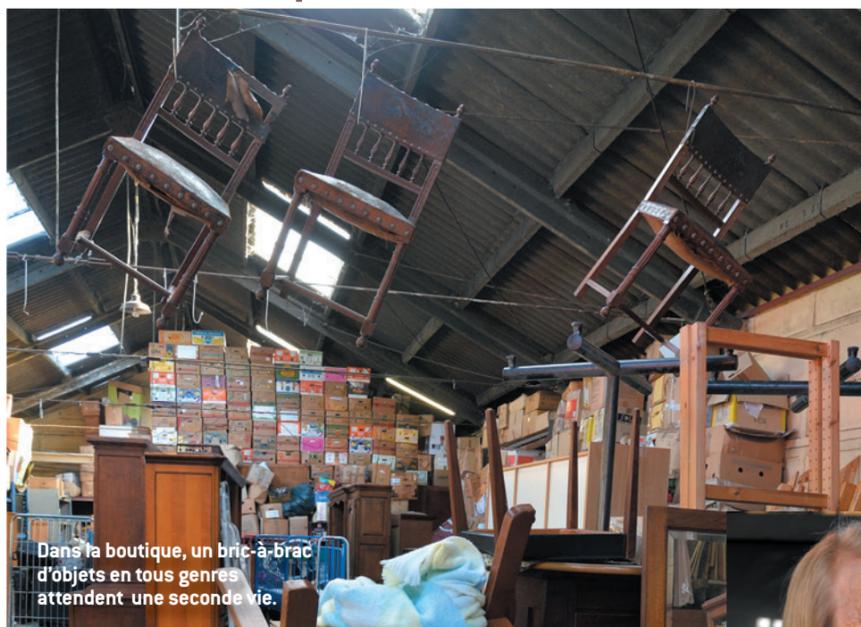
> Jusqu'au 31 mars, les étapes à ne pas manquer

ville-pantin.fr

Direction de la Communication - février 2015

Association Coup de main



Dans la boutique, un bric-à-brac d'objets en tous genres attendent une seconde vie.

Interview de Anne Magdelaine présidente de l'association Coup de main

Comment définiriez-vous l'esprit de l'association ?

Anne Magdelaine : Le mot qui me vient en premier, c'est liberté. On prend chacun comme il est, on ne souhaite pas les changer mais

plutôt réussir à faire sortir ce qui est bon en eux, c'est notre principal but. L'important, c'est que chacun se sente bien à sa place. Pour vous donner un exemple, lorsque Camélia est arrivée, nous nous sommes rendus compte qu'elle aimait



beaucoup la cuisine. Elle fait donc maintenant partie de l'équipe chargée de préparer le repas pour tout le monde le midi. L'association n'est viable que par le fait de travailler ensemble, à la fois eux et nous.

Pourriez-vous expliquer l'échange qui se crée entre ces personnes en situation précaire et l'association ?

A. M. : Tout d'abord, on leur donne, mais eux aussi, ils nous donnent beaucoup ! On les accueille dans des cas de très grande précarité. On commence par les écouter, et après ça, on s'occupe de leur santé, de leur remettre le pied à l'étrier peu à peu. Notre association a eu un parcours très logique, on a commencé en s'occupant des gens qui étaient dans la rue. Maintenant, on a la maraude, la passerelle où ils peuvent se reposer et se détendre, pour ensuite partir vers un travail et vers un avenir normal. C'est un circuit complet.

À l'occasion du vingtième anniversaire de l'association, quel bilan pourriez-vous dresser ?

A. M. : Ce que je peux vous dire, c'est que l'on a beaucoup grandi depuis le début et ce par la force des choses. Au départ, il n'y avait que trois personnes au sein de l'association puis au fil des années,

d'autres nous ont rejoints et maintenant on est plus de 100. Nous n'avons pas l'ambition de devenir une grande association, nous avons évolué parce que le besoin existait. Le bilan, c'est que l'on a maintenant une équipe exceptionnelle composée de gens motivés, dignes de confiance, sur lesquels je peux m'appuyer. Il n'y a que ceux qui comprennent réellement notre démarche qui restent chez Coup de main.

L'association en chiffres (pour l'année 2014)

- ▶ 20 ans d'engagement et de solidarité auprès des démunis
- ▶ 4 magasins de vente entre Pantin et Paris
- ▶ 2 chantiers d'insertion consacrés au réemploi des objets
- ▶ 60 salariés en insertion
- ▶ 53 personnes accueillies en hébergement
- ▶ 20 salariés permanents
- ▶ 15 bénévoles

Manifestation

Journée internationale des droits de la femme

Chaque année, à travers le monde, le 8 mars est l'occasion de faire un bilan, de fêter les victoires et les acquis, de faire entendre les revendications, afin d'améliorer la situation des femmes et de rappeler que dans ce domaine, rien n'est acquis. À Pantin, durant tout le mois de mars, les groupes et associations de militantes proposent dans les maisons de quartiers, des rencontres, des activités, des sorties afin de réfléchir ensemble et de partager des moments entre femmes...

Courtilières, avenue des Courtilières, 01 49 15 37 00

mercredi 4 mars : le matin self défense. 15.00 : vernissage expo. **samedi 7 mars :** 14.15 : film-débat *Mais comment font les femmes*, de Douglas McGrath. **lundi 9 mars :** 10.15-14.00 : atelier beauté et repas partagé. 14.00-14.30 : atelier santé. 16.50 : défilé de mode.

Quatre-Chemins (Vaillant), 42, avenue Édouard-Vaillant, 01 49 15 39 10

mardi 3 et mercredi 4 mars : 14.00-16.00 : atelier d'expression plastique. **lundi 9 mars :** 19.00-20.00 : self défense. **mardi 10 mars :** 14.00-16.00 : rencontre autour de la création d'entreprise par les femmes. **mercredi 11 mars :** 9.30-11.45 et 13.30-15.00 : atelier pâtisserie.

Quatre-Chemins (Diderot), 148, avenue Jean-Jaurès, 01 48 40 26 17

jeudi 19 mars : 9.00-16.00 : élaboration d'un repas partagé + diffusion du film *La source des femmes*, de Radu Mihaileanu.

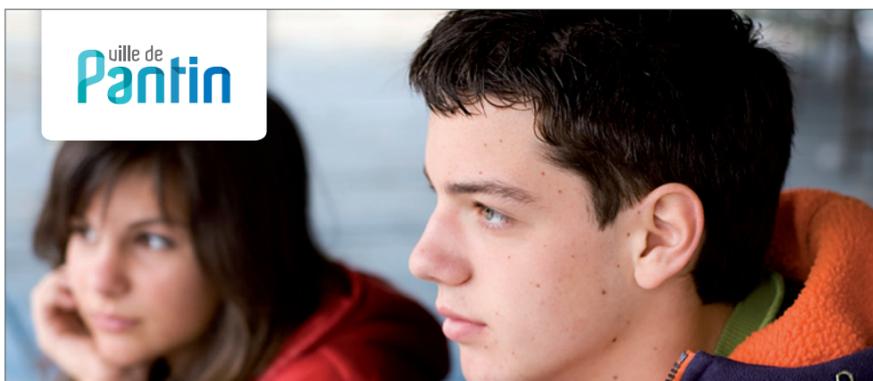
Haut-Pantin, 42, rue des Pommiers, 01 49 15 45 24

jeudi 12 mars : 10.30-16.30 : atelier création et musique + repas partagé. **vendredi 13 mars :** 19.30-21.00 : self défense au gymnase Henri-Wallon. **mercredi 18 mars :** départ 12.45 : sortie musée du Louvre *Portraits de femmes*.

Mairie-Ourcq, 12, rue Scandicci, 01 57 42 07 80

dimanche 8 mars : 13.30-18.30 : sortie au hamman. **lundi 9 mars :** 14.30-16.00 : visite du musée du Louvre. **mardi 10 mars :** 14.15-15.45 : gymnastique au féminin. **mercredi 11 mars :** 14.00-16.00 : atelier de confection de produits de beauté bio.

jeudi 12 mars : 14.00-16.30 Atelier trico spécial femme. **vendredi 13 mars :** 19.00-21.30 Sortie restaurant.



ville de
Pantin

Mon ado m'inquiète. À tort ou à raison ?

Conférence - débat

Dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, en présence des équipes du Centre Médico-Psychologique enfants et adolescents, d'Étap'ado, du Relais des parents...

Mardi 17 mars | 18h30

Salon d'honneur de l'hôtel de ville

ville-pantin.fr



Information
(tél.) 01 49 15 72 20
relaisdesparents@ville-pantin.fr



> Inscriptions du 7 au 20 mars

> Forum d'info

Sam. 7 mars | 14h > 17h
École Saint-Exupéry - 40, quai de l'Aisne

Séjours
vacances
6/17 ans

ville-pantin.fr



La Laïcité assure la concorde civile



À Pantin, comme partout en France et au Danemark, nous avons été meurtris par les événements de janvier-février. Meurtres mais solidaires, nous nous sommes levés, avec l'ensemble du peuple de France, pour dire NON au terrorisme, NON à l'intolérance, NON au racisme, en un mot NON au fascisme.

À Pantin, notre politique constante est de permettre à chacun de vivre sa croyance ou sa non croyance. Pour ce faire, la Municipalité a une boussole, les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. En permanence, nous rappelons que nous ne distinguons pas les citoyens en fonction de leurs convictions religieuses ou philosophiques, de leur lieu d'habitation, de leur origine sociale ou de leur sexe. Tout le monde a sa place à Pantin, et nous nous attachons, chaque jour, à le démontrer. Tous les cultes, chrétien, juif, musulman ou autres sont traités sur un strict pied d'égalité en utilisant l'outil que nous a donné la République : la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État. C'est ce refus du communautarisme, cette stricte égalité de traitement qui permet aux uns et aux autres, même lorsqu'il y a divergences sur des sujets de nature politique, de se parler et d'agir dans le respect mutuel. Ensemble, nous avons condamné les crimes barbares de janvier. De même, nous condamnons les actes de haine, qu'ils visent des personnes ou des lieux de cultes (chrétien, juif, musulman ou autres). Ne soyons pas naïfs, des forces sombres cherchent à nous diviser, mais cette concorde que nous connaissons à Pantin ne doit pas se briser. Gardons en nous, comme nous y invite François Hollande, l'esprit du 11 janvier, jour où le peuple s'est levé, calmement, sereinement, naturellement pour affirmer sa volonté de voir vivre la République.

Alain Périès,

1^{er} adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments
Groupe Socialiste, Citoyen et Apparté

Entre les 7 et 9 janvier, la France entière a été meurtrie par les terribles attentats qui l'ont frappée et qui ont fait 17 morts.



S'attaquer à Charlie Hebdo, à la police, à l'Hyper Casher, c'était s'attaquer à nos biens les plus précieux : la liberté d'expression et la laïcité.

Le 11 janvier, nous étions près de 4 millions de Français à être descendus dans les rues pour manifester notre attachement aux valeurs républicaines et notre indignation face à la barbarie qui a frappé notre pays. Nous devons aujourd'hui comprendre pourquoi des jeunes de notre République sont capables de tels actes et comment ils en sont arrivés là.

Envisager l'augmentation des effectifs de la police pourrait rassurer, mais serait insuffisant. Les difficultés et la précarité économique laissent sur le bord du chemin un grand nombre de nos jeunes privés de perspectives et ceux-ci deviennent les proies faciles de la violence et de l'intégrisme. Il nous faut réaffirmer les urgences, un travail et un accompagnement social permanent sur le terrain doivent primer. L'aide sociale, la formation, la réinsertion, sont plus que jamais prioritaires et il nous faut conjuguer au sein de la République l'égalité avec plus de fraternité et de justice sociale. Nous devons aussi lutter contre les amalgames, ne pas oublier que nous sommes avant tout des femmes et des hommes et quelle que soit notre religion, notre origine, notre couleur, nous avons tous à apprendre les uns des autres et des richesses à partager.

Vive la liberté, Vive la République, Vive la France !

Les élus radicaux de gauche de Pantin : Jean-Jacques Brient, Emma Gonzalez-Suarez et Pierre Pausicliès.

Pantin : Un budget 2015 avec plus d'impôts sans moyens pour la sécurité



Lors du dernier conseil municipal du 12 février, la majorité municipale composée de socialistes, écologistes et radicaux de gauche a présenté un budget avec plusieurs incohérences vu la situation financière de la France et de notre belle ville avec la baisse des dotations de l'État à Pantin. Cette baisse des dotations est due à la mauvaise gestion de notre pays par le gouvernement Valls qui a pour vrai décideur un certain François Hollande Président de la République qui a tout promis sans rien réaliser.

Mais peut-on dire que la situation financière de Pantin est due seulement à l'État ?

Non, car la majorité municipale qui est la même depuis 2001 se refuse depuis des années à régler les problèmes en adoptant une gestion responsable pour ne pas laisser une dette conséquente que nos enfants devront payer un jour ! Nous avons fait des propositions fortes lors du dernier conseil municipal pour le bien des Pantinoises et Pantinois sans obtenir de l'écoute de la part de la majorité municipale avec davantage de mépris sur ma personne, et donc, indirectement sur ceux qui nous ont soutenu lors des municipales plutôt que de parler de fond pour faire avancer la ville.

En conséquence, j'ai donc pris la responsabilité avec les élus de mon groupe de voter contre ce budget irresponsable lors du prochain conseil municipal en avril alors que les élus Front de Gauche et Europe Ecologie Les Verts ont été conciliants lors du débat d'orientation budgétaire.

Enfin, la majorité municipale se refuse toujours à mettre des moyens adaptés et ambitieux pour notre police municipale afin d'avoir une politique de prévention liée aux risques actuels que connaissent notre pays et Pantin. Le dernier numéro du journal municipal Canal avait fait la une sur « la tranquillité publique » : c'est de la communication sans les actes pour Pantin. C'est pour cela que nous proposons plus de moyens pour la vidéo-protection et une police municipale armée pour faire face aux nouvelles menaces et ainsi répondre aux besoins de sécurité des Pantinoises et Pantinois.

Geoffrey Carvalhinho, Président du groupe UMP-UDI-MODEM

« Le coup du 49-3 », la loi Macron et la réforme territoriale. Et vive l'austérité et le déni de démocratie !

La loi dite « Loi Macron » est une véritable régression pour les droits des salariés : généralisation du travail dominical, attaque contre les prud'hommes et l'inspection du travail, licenciements économiques facilités, ouverture de nouveaux marchés au capitalisme (voir le détail de la loi sur notre blog).

De nombreux citoyens, militants syndicaux, élus sont mobilisés contre cette loi. À l'Assemblée nationale, jusque dans les rangs du PS, de nombreux députés ont annoncé leur intention de voter contre, avec les députés du Front de Gauche.

Faute de majorité pour la faire adopter, et ce malgré l'appui de certains à l'UDI et l'UMP, Manuel Valls a décidé de passer en force en faisant appel à l'article 49-3 de la Constitution, symbole anti-démocratique d'une 5^e République aux institutions usées. Minoritaire dans le peuple, sans majorité absolue à l'Assemblée Nationale, le gouvernement n'a pas la légitimité pour appliquer sa politique contraire aux engagements électoraux de François Hollande.

Nous devons nous faire entendre, inverser le rapport de force afin de mener, en France et Europe, une autre politique que l'austérité.

Les collectivités locales sont sommées de réduire leurs dépenses. Leurs dotations sont considérablement réduites alors qu'elles assurent 70% de l'investissement public et jouent un rôle indispensable pour les populations.

Le débat d'orientation budgétaire - Conseil municipal du 12 février 2015 - montre à quel point les politiques d'austérité et la réduction des dotations aux collectivités présentent toujours sur les mêmes : les agents, ceux qui assurent le service public au quotidien.

La réforme territoriale cherche seulement à répondre aux impératifs de compétitivité des grandes entreprises par la mise en concurrence des territoires, la mise en cause des services publics pour mieux préparer le transfert de tout ce qui est rentable à des groupes privés et éloigne les citoyens-ne-s de leurs élu-e-s. La construction anti-démocratique du Grand Paris en témoigne.

Jean-Pierre Henry, Clara Pinault, Samir Amziane <http://fdg-pantin.blogspot.fr/>

Débat d'orientation budgétaire :

Vivre ensemble ou être surveillés ? Les tragiques attentats de janvier ont rappelé ce que nous savons : notre démocratie est fragile et il reste à agir pour que chacun ait sa place dans notre société.

À Pantin, c'est le moment du débat d'orientation budgétaire. Alors qu'il est question de réduction budgétaire, de non remplacement de personnels, d'augmentation d'impôt, la majorité compte dépenser 350 000 € pour créer un centre de visionnage relié aux caméras de vidéosurveillance installées ces dernières années, sans bilan de leur efficacité.

Pour prendre en flagrant délit les vendeurs à la sauvette, les trafiquants ? Mais tout le monde sait où ils sont ! Ce qu'il faut, c'est des agents de police pour mettre à jour les réseaux et les démanteler.

350 000, c'est 10 postes d'agents municipaux pendant 1 année, c'est de l'aide pour l'accompagnement à la scolarité, du soutien aux associations, aux chômeurs dans leurs recherches, aux pantinois dans le besoin ; C'est des médiateurs dans les lieux publics, des animateurs dans nos écoles pour des temps de qualité.

Lorsque les finances sont serrées, la politique c'est l'art de choisir. Parce que les priorités sont ailleurs, nous voulons d'autres choix pour une ville plus humaine.

Nadia Azoug, Madeleine Delaperrière, conseillères municipales Europe écologie Les Verts-écologistes et Citoyens Engagés. <http://www.ecologie-pantin.fr/>

CMS FOOTBALL

Un album pa-ni-ni mais presque

Le club vient d'éditer un album d'images 2014/2015 du CMS Football. Comme pour les célèbres albums au nom de sandwich chaud, il s'agit de le compléter avec des vignettes de joueurs qui s'achètent, s'échangent mais ne se volent pas.

L'ensemble est donc en vente, 5 € l'album et 1 € le paquet de 5 vignettes.

► Boulangerie Djurdjura
170, avenue Jean-Lolive



Le funérarium
Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère réconfortante.

N'hésitez pas à nous appeler
Tél. 01 48 45 40 39

ETS SANTILLY
www.santilly.com
10, rue des Pommiers
93500 PANTIN
habilitation préfectorale : 09 93 051
RCS Bobigny 582 007 992

ville de Pantin

Bienvenue !

Accueil des nouveaux Pantinois

- Cérémonie en présence du maire, des élus et des services municipaux
Jeudi 5 mars | 19h
Hôtel de ville - Entrée libre
- Visite de la ville en bus
Le maire vous guide à travers Pantin
Samedi 7 mars | 10h>12h
Sur inscription

ville-pantin.fr

Inscription (tél.) 01 49 15 39 38
g.chailleux@ville-pantin.fr

L'école de football de Pantin

Imène, la passion du football

Depuis septembre dernier, Imène Chekkal est responsable de l'école de football de Pantin qui prend en charge les enfants de 5 à 12 ans. Ancienne joueuse, cette passionnée de 23 ans met son sport au service de son amour de la passion : l'enseignement aux petits. Rencontre.

Sur la pelouse du stade Méhul, ce mercredi de février, il fait froid. Très froid. Emmittoufflée dans une longue parka, couverte d'un gros bonnet en laine, Imène Chekkal accueille les enfants en short. Elle connaît tous les prénoms, a un petit mot personnalisé pour chacun d'entre eux et porte un regard doux et bienveillant sur la quinzaine d'apprentis footballeurs : « À cet âge-là, on

est plus dans l'éducation que dans la technique du foot. L'idée, c'est de leur apprendre les règles, les placements et le sens du jeu mais globalement, pour le moment, ils courent juste tous après le ballon », rigole Imène. Depuis septembre 2014, c'est elle qui a la responsabilité de l'école de football, la structure qui prend en charge les enfants de 5 à 12 ans. Il y a encore un an, elle était joueuse au Red Star, le club de Saint-Ouen dont les garçons évoluent en division nationale. Mais portée par son projet de devenir éducatrice sportive, elle a obtenu les modules nécessaires à l'obtention de ses diplômes et s'est lancée dans une nouvelle vie.

Un projet d'équipe féminine

Il y a quelques mois donc, elle a arrêté définitivement sa carrière de joueuse à 23 ans : « Je ne joue plus du tout. Ça a été difficile. Mais je savais ce que je voulais aussi. Faire ce métier d'éducatrice est un bonheur pour moi et je me sers de mon expérience person-



Imène Chekkal, responsable de l'école de foot

nelle pour transmettre. Et puis, quand jouer au foot me manque trop, je vais sur la pelouse avec les enfants et je joue avec eux », confie l'ancienne milieu gauche. Elle a commencé le foot à dix ans. À l'époque, il n'y avait pas d'équipe féminine. Alors, elle jouait avec les garçons : « Ça m'a endurcie. Les garçons, ils se fichent que tu sois une fille, ils veulent juste que tu joues bien. Ça fait progresser plus vite parce que tu es tout de suite dans le vif du sujet », analyse-t-elle en regardant de loin la seule fillette en train de s'entraîner au stade Méhul ce soir-là : « Elles ne sont pas nombreuses... Je suis aussi en charge du développement du foot féminin à Pantin. Le projet est monté. Pendant les vacances de Pâques, en partenariat avec les centres de loisirs, on fera des initiations pour les 6-12 ans tous les jours », se réjouit Imène.

« Pour les petits, la compétition n'a pas de sens »

En attendant, ses semaines sont très chargées. Chaque jour, une catégorie d'âge vient s'entraîner et la jeune femme doit adapter le format des séances selon les générations. Ce

mercredi, ce sont les plus jeunes qui s'entraînaient : « Pour eux, on commence toujours par leur donner un ballon chacun et les laisser se familiariser avec la conduite de balle. Ensuite, il y a des ateliers qui permettent d'apprendre les règles mais aussi certaines techniques de jeu. Et à la fin, il y a toujours des tirs au but car les enfants adorent ça », énumère Imène. Régulièrement, des matches sont organisés mais il n'y a jamais d'enjeux : « Pour les petits, la compétition n'a pas de sens. On cherche surtout à leur apprendre. » À l'issue de cette conversation, Imène rejoindra les enfants sur le terrain pour participer avec eux aux ateliers. Le sourire aux lèvres, la jeune femme est dans un élément qui lui va à merveille.

Cécile Grès

Infos pratiques

École de football de Pantin
(Club multi-sports de Pantin)
18, rue E & ML Cornet
☎ 01 48 10 05 19
Mail : cmspantin@orange.fr
Site : www.cmspantin.com

Trois questions à Linda Tadout

directrice sportive du Club multi-sports de Pantin.



Canal : Dans quelle mesure la ville s'attache-t-elle à favoriser la place de la femme dans le paysage sportif pantinois ?

Linda Tadout : C'est une thématique du ministère de la jeunesse et des sports que de favoriser la pratique du sport féminin mais aussi l'accès aux postes à responsabilités pour les femmes. Au niveau du CMS, c'est vrai que nous sommes assez actifs sur le sujet. À titre d'exemple, l'équipe dirigeante est représentée à 50 % par des femmes : la présidente, Salika Bonin-Belkacem, la secrétaire générale, Caroline Godard, et moi-même.

Avez-vous d'autres exemples ?

L.T. : Le Pantin basket club est dirigé par Catherine Perrault ou encore, Sandra Babayan qui est la secrétaire générale de l'Office des sports depuis de très longues années. Il y a aussi Christina, la mémoire vivante du sport à Pantin depuis au moins 20 ans, qui fait un travail formidable. Sinon, en tout, il y a 12 femmes qui entraînent et 44 intervenants soit 27 %. Enfin, 30 % de nos bénévoles sont des femmes.

Qu'apporte la présence d'une femme dans ce milieu traditionnellement masculin ?

L.T. : Le club ne cherche pas à tout prix à positionner des femmes à la place des hommes. Sans tomber dans le cliché, il faut reconnaître que les femmes sont souvent moins portées sur le résultat et la performance mais plus sur le bien-être et la convivialité.

La présence des femmes au CMS de Pantin en chiffres

50 % de femmes dans l'équipe dirigeante
27 % de femmes entraîneuses sportives
30 % des bénévoles sont des femmes



La présidente, Salika Bonin-Belkacem

Le Club multi-sports de Pantin est endeuillé par le décès de Dimitri Brinvilliers, 21 ans, joueur de l'équipe de football Excellence. Il nous a quittés mardi 10 février 2015 des suites de complications postopératoires. C'est avec émotion et tristesse que nous présentons toutes nos condoléances à sa famille. Nous ne l'oublierons pas.

état civil décembre-janvier

naissances

Izaack Jean Hamet TOUNKARA
Jessé RODRIGUES DIAS
Elwan LESCURE LE BALCH
Oren Alois Henri JARRY PAUL
Aaron Moshé LÉVY
Nesrine BOUTAIBA
Ibrahim Diango FADIGA
Fanny MARTIN
Yaye-Coumba DJITTE
Lina EL-HADDAD
Lee Méhan Émany OLEDDIE
Ngoc-Anh Hoa LE
Thiziri HADRI
Amina BHIRI
Layann Jory DOUGLAS
Pene Mariam YOBO
Aminata DIABY
Yann Albert COUDRAY
Jayden HANG
Mylan Malo Yanis BEAUDDOIN LERAY
Ilyes AMROUCHE
Margot GENESLAY
Lily-Mai Milana Martine-Elisabeth
Mathilda DJIDER HSIA
Cyril Chuanjun RUAN
Sneha ARUKETTY
Moussou Fily KEBE
Aline Linna YAD
Adriyan SIVARASA
Ora Sarah ATLAN
Léontine Fracess DUFF DELPECH

Maksim MILOSAVLJEVIC
Amadou WAGUE
Yosra SMIDA
Joana Maria FERREIRA ALVES
Elijah Samuel Mathias TAWAMBA KOUÉ-MOU
Selma FATNASSI
Khady Yetoudème MACQUEREL
Orso Bruno Robert FERRAN
Aaron PERINPANAYAHAM
Ines NEFZI
Ihsan Mahad BELABBAS
Amir YAGOUNI
Ahcène DRAME
Yarhen Patrice LIPENWO NJIKAM
Cydra Chahinez GUESSOUM
Nazla Nayfa YOUSOUF
Louise Clarisse Lison QUEFFÉLEC
Kénaya LUBAMBA MUTUMBI
Clara CASTRO MARQUES
Capucine Rose Andrée SARAGOSA
Pharell JEAN-PAUL
Sana Dounia BENZEMRANE
Ferial Ritage Ratil BEN HAMMOU
Maëva Souvenie CHARLES
Nahim Juba BAICHE
Adèle AGUILERA JAUVIN
Yara KHAMMAR
Adeb BOULTIF
Younès DUMOURI
Celina Lousia SALEMI
Néfiya ABDELHAMID
Mila Lyne AMARA

Tessa Stéphane Mélanie GARAUD RUOT
Abdelhafid Khalifa CHENNOUF
Idriss Yahya TALL
Yaman Arsh AZAD
Yopusra CHAFFI
Cheick Farouk KARAMOKO
Alyssa Annaëlle Anaïca PELTRO
Iasmina ISPLANTE
Noor CHADUATE
Chloé GUESNÉ
Maïa Carmen Gracieuse SONGNÉ ROMAIN
Billé AYACHI
Aron POP
Amber NAÏT TAYEB
Mohamad Jawad FARHAT
Maïlly Dally SYLLA
Nour Friel Fatma ZERDABI
Maëlle WANECQUE
Islem BOUABDELLAOUI
Cindy WU
Kenji Kalifa SANAGO
Hiba MOUSSA
Ruya KAYMAKCI
Alexson Léonard Léon THAMBA DIEKA
Yanis LAZAAR
Maël Kamil Abel SABRI
Ikram BOUJAJA
Anna-Christine Zhixi CAO
Nadir WISSAAD
Israa Hawa ABID
Hayden Arlindo PEREZ GROELL
David Ismaël GOSCINNY BISSOKA
Lorenzo LEVASSEUR

Mathis François Nicolas André BACAME
LEBON
Adrii PAUL
Alexandre Charles WEMBÉ NEMBOT
Zoé Sophie Lucie VAYSSE
Ismaël OUEDRAGO
Mohamed MAREGA
Yosra LACHIEB
Yehouda GUIGUI
Amel BOURIAH
Soumeyya Kilé Salama DOUMBIA
Romy LAZARD
Salomé Alexandra JAMI
Kamel BOUAZZA
David Emilian ISAC
Noé Marc JACQUES
Nieves Eva SANCHEZ
Chloé Mukunzi KALEMBA
Anir AIT ALI
Joris Zi-Hao XU
Loujeun BEN OMRANE
Melissa Manel BOUBEKR
Gisèle Rose Emilia FROUART BESSE
Dombeu Yann Mathéo SIMEU NOULA
Lanah Jocelyne Berthy Jeanne LUCIEN
Jean Thaddée Stanislas Henry DUCHEMIN
Natacha Victoria SUR
Abdallah Lounes HANANE
Noa Dina Laurette ELBAZ
Madjigui SOUMARE
Yossef Itshak BALOUKA
Louise Ghislaine Géraldine C
HOPINEAUX MOREL

Morjane BEN HARZALLAH
Jassem REBBALI
Théo Mathis CONSTANT
Mohamed-Amine JABOU
Liliana Meriem IKHERBOUCHEN
Aïcha BEN ZAIED
Louna Yitong FANG
Ysolis Gabriela Jenny DUBOIS LAPORTE
Sadio Bakary NIANGADOU
Haydée MARCHELLIER
Jana AYADA
Lilian Félix Libero GALLIC VATTOLLO
Syrine SID
Chloé GALTIER BARTHE
Simeon ROALES-NIETO
Jad ALRWYSHEDY
Adam Frédéric Valentyn LECHAR
Youssef BOUFERGUINE
Rita KHOULI
Wassila NAJAR
Arthur Louis Jorge VIANNA VERDIER
Sirine BERRICHI
Ibrahim TRAORE
Olivia Sara BLASZCZYKOWSKA
Yannis Michel Celestin BANGELE
Olivier Fy Anjara TRONEL
Aaron Igor Daniel BANGELE
Nour El-Imene HOICINE
Saim REHMAN
Yannis Mathéo ZHOU
Nassim BENSADOU
Kaan SAT
Sherif Malik MOUSA

mariages

Abdelmalek HABIBI et Souad BEN ISMAIL
Ikram BRAHIMI et Mohamed ZIHOUF
Sadok BEN ALLAL et Mariem AMORRI
Aïssata TRAORE et Michaël ETIENNE
Samira BELMIR et Khalid ROUROU
Yaâgoub LARBI et Mandy STIEBLER
Julie BÉNA et Michaël NOVOTNY
Min-Yu Li et Thomas VILLEPOUX
Adam Hmidi et Julia HEROS

Josette GABEN
Marcelle BOCCARA
Vu HOANG
Charlotte RAUX
Solange DESVAUX
Ginette LARVOR
Renée OBERN
Claudine LHOSTE
Thérèse Mélanie Marie BARTHELEMY
Olivier Claude CANON

Francis CAZENEUVE
Andrée Germaine DEMOLLE
Raymond Lucien DUPRIEZ
Christiane Françoise LALLEMENT
Jean Louis Marie MARTINAIS
Aïm n Elsiad Elsayed NASAR
Edith Alice PLESSY
Azouaou TOUNSI
Pascali PIDOUX - Odette SAY
Michel MARONNIER

décès

Colette BÉNARD
Maria MARZANASCO
Emile POZZECCO
Manuel MAIA
Yvette LEVY
Khamous Samuel ANKRI
Nicole Fernande AUDAS
Saïda BOUANANI
Slobodanka IVANOVIC
Nebojsa KRAJNOVIC

Jacques Raymond Pierre LEFÈVRE
Charles Vincent Jules MAUGER MANG
Georges Henri MICHEL
Jean Charles NICOLELLO
Lisette Léonard Antonine OREL
Andrée Renée POIRIER
Rodrigo RINCÓN PALOMO
Fabien SEFFAR
Michel Jules Albert TELLIER
René Georges VAN de KERCHOVE



Les jeunes footballeurs à l'entraînement sur la pelouse du stade Méhul.

ville de
Pantin

014
saison
015
culturelle

théâtre

Festival

TRANSPANTIN

LA COMPAGNIE | JEAN-MICHEL RABEUX

3 AU 14 MARS

MC 93
bobigny

Est
Ensemble
COMMISSION
D'AGGLOMERATION

La Compagnie
Jean-Michel Rabeux

les
inRockuptibles

ville-pantin.fr



Salle Jacques Brel
et théâtre du Fil de l'eau
(tél.) 01 49 15 41 70